

T2137-548-8,00 F

ISSN 0026-9433

abdo

DOSSIER

Contre Le Racisme 2

monde

Libertaire

FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°548 JEUDI 8 NOVEMBRE 1984 8,00 F

L'ORDRE CAPITALISTE



*Le
Tiers-Monde
meurt
de
faim
L'Europe
crève
du chômage*

INSOUMISSION

Objecteur insoumis au service civil, B. Jaudon précise la nature de son engagement.

PAGE 3

S.N.C.F.

Quand les cheminots syndicalistes mettent leur nez dans les sociétés de nettoyage.

PAGE 4

CHILI

Pinochet et sa clique réprime tout mouvement de protestation à leur dictature.

PAGE 8

Fop 2520

communiqués éditions

• ANGERS

Le groupe Elisée-Reclus anime un vendredi sur deux une émission, de 18 h à 19 h, sur la radio angevine Gribouille, 95,15 MHz, intitulée « Aujourd'hui l'anarchisme ». Les deux prochaines dates à retenir sont les 2 et 16 novembre.

• LE PUY

Nous informons les compagnons libertaires de la constitution d'un groupe anarchiste sur la Haute-Loire. Nous invitons les sympathisants à participer à nos activités : réunions publiques, conférences, édition d'un journal libertaire régional pour début 85, animations culturelles, propagande.

Pour nous joindre, contacter les Relations Intérieures ou pendant nos permanences : tous les samedis de 11 h à 12 h, « Le Palais », place du Breuil, Le Puy.

• LILLE

Située 38, rue Jules-Guesde à Lille (métro : Wazemmes), fruit d'un accord local entre la F.A. et la Libre Pensée, la librairie « Idée libre » a besoin de votre aide avant d'ouvrir ses portes. Soutien financier : C.C.P. n°7 269 40 X, Lille (chèque à l'ordre de E. Dussart). Pour tout contact : F.A., B.P.4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

• LILLE

« La voix sans maître », sur Radio-Campus (99,6 MHz), tous les vendredis, de 21 h à 22 h 30, avec la participation du groupe F.A. de Lille.

L'invité spécial du 9 novembre sera Jean-François, universitaire parisien, qui animera un débat sur l'influence des revues *Socialisme ou barbarie*, *Internationale situationniste* et *Noir et rouge* durant la période précédant et aboutissant aux occupations révolutionnaires de 1968.

L'invité spécial du 16 novembre sera J.-M. Amand, psychothérapeute, qui animera un débat sur les « Déséquilibres de la vie psychique et nouvelles thérapies ».

• SEINE-SAINT-DENIS

La banlieue rouge se noircirait-elle ? Oui, assurément ! Un nouveau groupe s'est constitué dans le 93... prénom : Augusto, nom : Masetti, domicile : Bobigny/Pantin/Aubervilliers. Avis à tous ! En noircissant nos rangs, vous noircirez encore plus la banlieue. A bientôt !

• TARN

La liaison du Tarn assume désormais une vente du *Monde libertaire* le samedi, de 10 h à 12 h, au marché d'Albi (marché couvert).

• LILLE

La Fédération anarchiste sera présente à la foire des associations, le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, à la Halle Canteleu, rue du 8-mai-45 (Villeneuve-d'Ascq). Livres, journaux et projection du film-vidéo « Maurice Joyeux, portrait d'un anarchiste ».

• BORDEAUX

Le groupe Durruti tient un point de vente du *Monde libertaire* chaque vendredi, à partir de 17 h, gare Saint-Jean.

• AGENDA

Le voilà enfin ! Le premier agenda du *Monde libertaire* est en vente à la librairie du M.L. pour le prix de 50 F (prix de soutien : 70 F).

Vous y trouverez : d'utiles adresses, des repères historiques, des conseils bibliographiques, des dessins inédits de Carali, Hugot, Pichon, Edika... Adressez vos commandes à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, en joignant un chèque à l'ordre de « Publico ».

• PROMOTION

Jusqu'à la fin du mois de janvier 1985, les Editions du Monde libertaire vous proposent à prix réduits les livres dont elle dispose en stock actuellement : *La Pilule ou la bombe* de Maurice Laisant ; *La conquête du pain* de P. Kropotkine ; *L'Anarchie et la société moderne* de M. Joyeux ; *De la capacité politique des classes ouvrières* (tome 1 et 2) de P.-J. Proudhon. Les 5 volumes : 130 F, 4 : 110 F, 3 : 90 F, 2 : 65 F, 1 : 35 F. Vous pouvez acheter ces livres à la librairie du Monde libertaire (chèque à libeller à l'ordre de « Publico »). En profitant de ces « affaires », vous aiderez les Editions du Monde libertaire à éditer plus rapidement de nouveaux titres et donc également à diffuser encore et toujours plus l'anarchisme.

• « VOIE LIBRE »

Le premier numéro de *Voie libre*, organe anarcho-syndicaliste des transports, vient de paraître. Il est en vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 6 F.

Prix de l'abonnement pour 10 numéros : 50 F. Abonnement de soutien à partir de 80 F.

Faites parvenir vos demandes d'abonnement ou vos articles à l'attention de *Voie libre*, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Libellez vos chèques à l'ordre de Lamirand, C.C.P. n°2 211 856 X, Paris.

• AFFICHE



• RECHERCHE

Pour réaliser une étude, en vue de la publication d'une brochure, concernant l'activité des anarchistes français pendant la Seconde Guerre mondiale, je recherche tout document (prêt ou don) et témoignage qui pourraient être apportés par des militants libertaires sur la période de 1938 à 1945.

Après utilisation, tout document recueilli sera confié pour conservation au secrétariat Histoire et Edition de la Fédération anarchiste. Pour tout contact : Pascal Bedos, sec. Histoire, c/o Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes F.A. — PAGE 3 : Editorial, B. Jaudon, Ordonnances de 59 — PAGE 4 : EN Bref, S.N.C.F., May à Chelles, R.A.T.P. — PAGE 5 : Dallas en Charente, U.A.P., Le dragon de Béziers — PAGE 6 : L'immigration, mythe et réalité — PAGE 7 : Les mécanismes du capitalisme — PAGE 8 : L'affaire Flick, Chili — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : Cinéma, Bande F.M. — PAGE 11 : Programmes de Radio-Libertaire, Chers auditeurs — PAGE 12 : Les « mécaniciens » du capitalisme.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amelot, 75011 Paris (m^o République)
 tél. : 805.34.08

débats

• MOULINS

Le groupe libertaire de Moulines organise le 6 novembre, à 20 h 30, au château de Panloup, à Yzeure, une conférence-débat sur « La révolution russe » animée par A. Skirda ; en première partie, projection de la vidéo-cassette sur Marcel Body et ses souvenirs de Russie entre 1917 et 1927.

Les jours suivants, Alexandre Skirda fera des conférences dans toute la région : Clermont-Ferrand, Le Puy, Saint-Etienne.

• BESANÇON

Le groupe de Besançon organise une réunion-débat antiraciste le vendredi 9 novembre, à 20 h 30, salle Battant, Besançon. Et le lundi 12 novembre, autre réunion-débat, avec Murray Bookchin sur l'écologie sociale, à 20 h 30, salle Proudhon, à Besançon.

• BORDEAUX

Dans le cadre de l'initiative prise par le collectif Convergence 84, le groupe Durruti organise un débat, le vendredi 9 novembre, à 21 h, 7, rue du Muguet, sur le thème « La riposte aux mesures racistes gouvernementales ».

• RENNES

Le groupe de Rennes organise le jeudi 8 novembre une réunion-débat anti-raciste au « Carrefour 18 », 7, rue d'Espagne, à 20 h 30, à Rennes.

• PARIS

Au programme de la 3^e Rencontre libertaire du XI^e : + meeting-débat : « Antimilitarisme 84 » à propos des ordonnances de 1959 (U.P.F.), des accords armée-éducation (Gr. du XI^e), de l'objection de conscience (P. Martial, auteur du livre *Objection, mode d'emploi*) ; et « Une fréquence pour Radio-Libertaire ».

+ stands : librairie du M.L., l'U.P.F., les éditions Avis de recherche, « B.D. et antimilitarisme » par l'équipe de « By Jove ».

+ permanence antimilitariste : Pierre Martial répondra à toutes vos questions pratiques, juridiques, concernant l'objection et le refus du service national.

+ spectacle : Michel Murty présentera ses nouvelles chansons.

Tout cela sera organisé par le groupe libertaire du XI^e le dimanche 18 novembre, à partir de 14 h, à l'AGECA, 177, rue de Charonne, 75011 Paris (métro : Alexandre-Dumas ou Charonne).

• GIF-SUR-YVETTE

La pensée libertaire, avec l'aide du groupe Emile-Pouget (vallée de chevreuse), organise le dimanche 2 décembre, à Gif-sur-Yvette, salle de la terrasse (face à la poste) un festival du film libertaire.

14 h 30, *Kashima paradise*, réal. Y. le Masson, B. Deswarte ; 17 h 30, *Ecoutez May Picqueray*, de Bernard Baissat ; 20 h 30, *L'An 01*, réal. J. Doillon et Alain Resnais, scénario : Gébé. Les films seront suivis d'un débat (entrée libre).

• SAINTE

Dans le cadre de l'initiative prise par le collectif « Convergence 84 », le groupe Bakounine et celui de Sainte organisent une réunion-débat le mardi 13 novembre, à 21 h, à la salle Saintonge, sur le thème : « Non aux lois scélérates : la riposte aux mesures racistes gouvernementales ».

• ROCHEFORT

Dans le cadre de l'initiative prise par le collectif « Convergence 84 », le groupe Bakounine organise une réunion-débat le jeudi 15 novembre, à 21 h, Maison des syndicats, rue Letaché-Treuil, salle n°3 (2^e étage), sur le thème : « Non aux lois scélérates : la riposte aux mesures racistes gouvernementales ».

• ANGERS

A l'occasion du passage de la marche « Convergence 84 », le groupe d'Angers organise un meeting contre le racisme, le vendredi 16 novembre à 20 h 30, au Centre d'animation de la Doutre, place Grégoire-Badillon, à Angers.

• SAINT-ETIENNE

Le groupe Nestor-Makhno organise une réunion-débat le vendredi 9 novembre à 19 h 30, salle 55, à la Bourse du travail, avec la participation d'A. Skirda, sur le thème : « La révolution russe de 1917, la révolution libertaire en Ukraine, la répression dans les pays de l'Est en 1984 ».

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
 145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pls fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement

(à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

LA SYMBIOSE CONTRE B. JAUDON

Le 27 octobre 1984, s'est tenue à Chalon-sur-Saône une réunion de soutien à Bernard Jaudon, objetteur-insoumis au service civil, qui s'est vu infliger une peine de six mois de prison ferme le 25 mars 1983, verdict confirmé par la cour d'appel de Dijon.

C'est-à-dire que l'arrestation de Bernard est aujourd'hui imminente, d'autant plus que les vacances scolaires débutaient le jour même. En effet, Bernard Jaudon est enseignant et en tant que fonctionnaire, outre la prison, il risque la radiation de l'Education nationale, l'interdiction professionnelle. Cette réunion a ainsi permis d'établir un parallèle entre les applications de l'accord Henu-Savary et l'éviction au sein du personnel de l'Education nationale des réfractaires à l'armée.

Bernard Jaudon a tenu à préciser, pour le *Monde libertaire*, la nature de son engagement et les deux volets qu'il comporte : le combat antimilitariste d'une part et la lutte pour la liberté d'expression d'autre part.

— Bernard Jaudon : Mon refus de l'armée passe par l'insoumission à tout service national, civil et militaire. Le point de divergence par rapport à l'insoumission totale c'est la volonté de structurer une lutte et de la revendiquer comme combat politique en acceptant d'utiliser tous les moyens à disposition, y compris les moyens juridiques. C'est du reste une des ambiguïtés de mon choix.

Le mouvement Objection collective qui a eu comme force d'être une entité politique revendiquée s'est trouvé dans une situation d'impass face aux tribunaux qui ont statué de façon suffisamment arbitraire, l'individualisation des cas ayant entraîné un démantèlement certain du réseau. Car, si parmi les objetteurs-insoumis, certains passent en procès, d'autres, en revanche, ne passent jamais en procès et restent dans l'illégalité jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de la prescription. D'autres, enfin, sont carrément « démobilisés » et réputés « dégagés du service actif » en vertu de décision interministérielles. Par ailleurs, l'opinion publique perçoit comme paradoxale la démarche qui consiste à demander le statut pour finalement s'insoumettre.

Le refus de l'institution militaire, c'est avant tout le refus

d'une emprise forcée et étatisée sur l'individu, au même titre que l'emprise de la famille ou d'un certain type d'éducation. Rejetant le schéma « Ecole-Armée-Usine » qui est le moyen de façonner des êtres irresponsables et malléables, j'essaie de concilier mon refus de l'armée et mes conceptions sur ce que certains appellent l'éducation et qui pour moi se concrétise par l'apprentissage réel de l'autonomie de l'individu. En ce sens, si je ne dispense pas un enseignement antimilitariste chez les élèves, j'essaie dans tous les domaines d'éveiller chez eux un esprit critique, qui, j'en suis persuadé, ne peut que les amener à rejeter toutes formes d'embrigadement. Ce refus viscéral de l'armée, d'individuel qu'il était au début, s'est enrichi d'une volonté de lutte plus collective, le statut étant un moyen de concrétiser cette volonté collective.

— Le « Monde libertaire » : Et en ce qui concerne ton procès ?

— B. J. : Le procès a établi qu'en ce qui me concerne la répression se plaçait à deux niveaux : la répression à l'encontre de l'antimilitariste, et la répression à l'encontre de l'enseignant.

J'en veux pour preuve la volonté du juge aussi bien que du procureur, lors du jugement en appel, de faire inscrire ma condamnation au volet B.2 de mon casier judiciaire et par voie de conséquence de prononcer ma radiation de l'Education nationale. Citons simplement un extrait des attendus du procureur : « Attendu qu'en l'espèce, le prévenu, qui exerce la profession d'instituteur et se trouve par son niveau culturel parfaitement capable de saisir la portée de ses actes, a délibérément choisi de défier l'autorité de l'Etat ; qu'aucune circonstance atténuante ne peut donc lui être reconnue ; (...). Celui-ci mérite de se voir infliger une peine d'emprisonnement ferme de six mois sans qu'il y ait lieu d'en prononcer la non-inscription au bulletin n°2 ».

Le rectorat de Dijon va prendre aussitôt le relais, et dès la rentrée de septembre 83, en prévoyant mon remplacement et en m'annonçant, sans me montrer aucune note écrite, que je suis suspendu de mes fonctions, l'Education nationale tente de

me pousser à l'abandon de poste afin de pouvoir plus facilement me radier sur ce prétexte.

— Le M.L. : Quelles sont les répercussions de l'accession de la gauche au pouvoir sur le mouvement antimilitariste ?

— B.J. : Elle s'est traduite par une désaffection de tous ceux qui, cadres syndicaux, militants de la gauche socialiste ou humanitaire, constituaient un soutien diffus lorsqu'ils se trouvaient dans l'opposition et qui, aujourd'hui, députés ou visiteurs assidus des couloirs de Matignon verrouillent leurs portes comme ils verrouillent l'expression des revendications sociales. En élargissant les facilités d'obtention du statut d'objetteur dans le cadre strict d'un service national, le pouvoir en place ne laisse d'autre choix aux antimilitaristes qui refusent de servir l'Etat, que celui de s'insoumettre. Ils se retrouvent dans la même situation qu'avant l'obtention du statut en 1963.

Continuer le combat passe peut-être, d'un point de vue stratégique, par la revendication collective de l'insoumission, partie intégrante d'un courant de pensée. Je n'ai pas l'intention de me laisser arrêter ; si je suis contraint de passer dans la clandestinité, ce ne sera pas dans l'intention de me taire et de me « faire oublier ».

— Le M.L. : Peux-tu faire le point sur la campagne en ta faveur ?

— B.J. : Si le pourvoi en appel, puis en cassation furent des moyens de gagner du temps, d'organiser une campagne d'information, le seul gain de temps possible aujourd'hui a consisté dans le recours en grâce, lequel ne peut pas être satisfaisant, quel qu'en soit le résultat car même si la grâce était prononcée, elle n'interviendrait qu'au niveau de l'exécution de la peine, la condamnation et l'interdiction professionnelle qui en découle restent effectives.

Seules la mobilisation et la détermination peuvent changer la situation aujourd'hui bloquée ; à ce titre, des actions ont déjà été entreprises : harcèlement téléphonique des ministères de l'Education nationale et de la Justice, ainsi que des envois de lettres de protestation à ces deux ministères. Ces démarches peuvent être reprises et intensifiées autour d'initiatives locales et dont il serait bon que le comité de soutien soit tenu informé (1).

Si le combat et le soutien antimilitariste restent plus que jamais d'actualité, il faut refuser la marginalisation de cette lutte. C'est ainsi qu'afin de faire pression sur l'administration, l'accent a été mis sur la nécessité de manifester auprès des rectorats de chaque académie en tentant de mobiliser au maximum, non seulement les antimilitaristes, mais aussi les sections syndicales, notamment d'enseignants, pour dénoncer les interdictions professionnelles.

Propos recueillis par le gr. F.A. de Lyon

(1) Il importe de soutenir Bernard Jaudon, en s'impliquant dans ces actions ou en contactant le comité de soutien à Bernard : c/o Catherine Coulier, « Le vieux château », 71690 Mariigny-Mont-Saint-Vincent.

Editorial

C'est l'année des programmes. Les partis politiques de l'opposition, reprenant en cela les propositions du candidat Mitterrand aux élections présidentielles de 81, s'amuse et amuse la galerie en mijotant des plate-formes de reconstruction nationale ou des « Projet pour la France ». Chirac, dans la série : « répète-le moi encore », commentait avec un peu d'avance, à July, le « nouveau » projet gaulliste. Ce programme de gouvernement n'est en fait qu'une « resucée » des solutions politiques du R.P.R., mises à l'ordre du jour pour causes électorales. Le C.N.I.P., officine fascisante, au sortir de ses assises, rend publiques également ses « cent propositions pour les cent premiers jours de l'alternance ».

L'attention se focalise d'abord sur les choix économiques mis en avant par ces deux « crémeries ». La désétatisation en est l'axe, symbole pourrait-on dire du libéralisme plus ou moins ultra en matière économique et sociale. Le rétablissement de la liberté des prix (passant donc par la suppression des ordonnances de 45), l'assouplissement, voire l'abrogation des règles dans les domaines de l'embauche et des licenciements, les dénationalisations (des banques en particulier), la suppression ou la réforme des lois Auroux, tous ces points communs aux deux formations de droite sont pareillement partagés par nombre d'autres. La presse bien pensante attribue la paternité de ces options aux économistes reaganians, ceux du clan californien.

Revenant sur la conception de l'Etat fondant la social-démocratie, les émules de Friedman condamnent toute intervention de celui-ci, toute emprise étatique dans l'économie. Hayek, penseur de salon très à la mode, fournit beaucoup de munitions à un Chirac qui, par exemple, voit dans l'Etat « un garant mais non un gérant ». Tout cela au nom de la liberté individuelle !

Quant à nous, anarchistes, notre liberté n'est pas celle d'exploiter autrui. L'entrave à la liberté ne disparaîtra qu'avec toutes formes d'exploitations économiques, toutes formes d'autorité.

LES ORDONNANCES DE 59
« LE COUP D'ETAT
PERMANENT »

Le jeudi 25 octobre, Pierre-Martial Cardonna, journaliste à *Avis de recherche*, invité par le C.A.R.M. (Comité d'action et de réflexion antimilitariste), a animé à Angers une conférence-débat au sujet des ordonnances de 1959 (1).

Quelques précisions s'imposent : en 1958, De Gaulle (appelé à « sauver » la France) exige que le Parlement lui vote les pleins pouvoirs pour six mois. Il ne fait ni une ni deux et passe une partie de son temps à rédiger quelques sept cents ordonnances soumises à sa seule conscience (c'est-à-dire sur lesquelles le Parlement n'aura pas à se prononcer, ce qui est un comble en démocratie !). Nous retenirons ici celles portant sur l'« Organisation de la Défense nationale », connues sous le nom d'ordonnances de 59.

Si un matin, le chef de l'Etat décide que la France est « menacée » (par un ennemi extérieur ou intérieur), alors les ordonnances de 59 entreront en vigueur. C'est la militarisation de tout ou partie de la société (branches industrielles, régions déterminées) : changement de statut (réquisition des hommes, des biens et des services nécessaires). Un travailleur qui refuse d'obéir, se met en grève et quitte son travail, sera jugé par des tribunaux militaires ressuscités pour la circonstance, accusé de refus d'obéissance, atteinte au moral des troupes (sic) ou désertion, suivant le cas !

Pour mener à bien cette militarisation, l'Etat a mis en place un quadrillage très efficace de la population. Le S.G.D.N. (Secrétariat général de la Défense nationale) dirige toute une organisation hiérarchisée dont les ramifications sont très nombreuses : haut fonctionnaire doublant chaque ministre sur les questions de Défense (Henu disait bien que cha-

que ministre est un ministre de la défense, cf. les divers protocoles), pré-fets de zone, fichage personnel. Les entreprises et la gendarmerie y contribuent efficacement. D'un jour à l'autre, c'est une situation à la polonaise qui apparaît.

Ces ordonnances, même si elles datent du gaullisme, restent un texte d'une actualité dangereuse. Rappelons au passage que les socialistes, alors dans l'opposition, se sont élevés contre ces mesures et réclamaient leur abrogation. En 1982, Pierre Mauroy pensait que ce texte, toute réflexion faite, était finalement très utile. Nous pensons que ce cheminement est logique et qu'il s'inscrit dans la tradition socialiste qui vise à la symbiose armée-nation. Pouvoir militariser les travailleurs à l'usine est une perspective souhaitable de nos jours. Cette militarisation s'accompagne d'un contrôle social et d'un fichage extrêmement poussé (60 000 personnes dans le fichier anti-terroriste actuellement).

Si la lutte reprend en 1984 pour l'abrogation de ces ordonnances, c'est que les promesses du candidat Mitterrand ont été jetées aux orties. Les déçus du socialisme apprécieront ! Cette lutte n'est pas nouvelle pour les anarchistes et nous continuerons à mener notre action antimilitariste. Faire de l'information et dénoncer ces ordonnances ne représente qu'une partie de la lutte antimilitariste et du combat pour une société libertaire, ce à quoi nous nous emploierons comme par le passé.

Isabelle
Gr. d'Angers

(1) Cf. brochure *Avis de recherche* : Les ordonnances de 59 ou les citoyens-soldats, en vente à la librairie du *Monde libertaire*, 15 F.

VOUS POUVEZ...

Envoyer le texte suivant, par lettre recommandée, par télégramme, par lettre, au ministère de la Justice et au ministère de l'Education nationale :

Monsieur le Ministre,

Je m'élève contre la condamnation de Bernard Jaudon, objetteur de conscience insoumis au service civil. Sans revenir sur ses motivations politiques et idéologiques, il est inconcevable aujourd'hui, qu'on aille en prison et perde son emploi victime d'une interdiction professionnelle. Pour délit d'opinion.

Par conséquent, je demande qu'il bénéficie de la grâce ministérielle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

Nom, signature et adresse

Adresses :

- M. Badinter, ministre de la Justice, 13, place Vendôme, 75002 Paris ;
- M. Chevènement, ministre de l'Education nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris.

en bref... en bref...

• Les journées contre l'enfermement se dérouleront à Toulouse du 5 au 17 novembre. Les thèmes fort nombreux seront traités dans des lieux différents. Pour plus de renseignements, commandez le programme à Canal-Sud, 43, rue Alfred-Dumeuil, 34000 Toulouse, ou passez le dimanche aux Puces de Saint-Sernin où une diffusion est assurée.

• Le syndicat C.N.T.-P.T.T. (Confédération nationale du travail, A.I.T.) de la région parisienne assure une permanence le dernier samedi de chaque mois, de 14 h 30 à 17 h, au 33, rue des Vignoles, Paris 20^e (tél. : 370.46.86).

• Jérôme Delorme a été condamné à 1 mois de prison ferme à Gradignan pour insoumission. Ce jugement a été prononcé alors que Jérôme avait demandé son statut d'objecteur hors des délais légaux. Pour lui remonter le moral et le soutenir, vous pouvez lui écrire : Maison d'arrêt, 17, rue de Chovivet, n°18 952, cell. 217, 33170 Gradignan.

• Le fou parle nous écrit : Le fou parle est à l'agonie. Après huit ans d'existence et d'énormes difficultés financières, il édite son dernier numéro (29/30). Celui-ci (n° double) sera en vente, début novembre, avec notamment des textes de : J. Vautrin, Rezvani, Breytenbach, R. Pividal, R. Topor, etc., et avec plus de trente illustreurs. Il sera consacré à l'indifférence (!). Tous les numéros de cette revue sont disponibles aux éditions Balland, 33, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris, avec une offre exceptionnelle : 10 n° : 150 F, 20 n° : 270 F, 30 n° : 350 F.

• L'objection dans le trou... des Halles. Depuis le 8 juillet 1983, l'objection n'est plus baillonnée... alors, elle s'affiche, s'exprime, s'expose, s'explique, du 5 au 10 novembre, de 14 h à 18 h, à l'Espace 4 (forum des Halles, niveau 4). Programme : expo, informations, projections, tables-rondes... et mardi 6, à 18 h : M.O.C., M.A.N., U.P.F., La Forge, S.C.I., Comité de coordination du service civil seront présents. Vendredi 9, à 18 h : Pierre Martial et Michel Auvray. Pour tout renseignement : téléphonez au 297.54.30.

Soutenez Le Monde Libertaire

MAY A CHELLES

SAMEDI 27 octobre, à 20 h 30, pour notre deuxième rendez-vous mensuel, nous avons choisi de projeter le film de Bernard Baissat *Écoutez May Picqueray*. Une cinquantaine de personnes s'était déplacée pour l'occasion.

Pendant une heure, certains ont découvert, d'autres ont regardé avec émotion cette campagne de lutte revivie grâce à une série d'interviews entrecoupées de photos souvenirs et de chansons. Nous avons suivi May pendant ses 84 années d'anarchisme actif : l'enfance bretonne, la « Grande » Guerre, l'Union anarchiste, l'anarcho-syndicalisme à Moscou, les gars du bâtiment et 36, la révolu-

S.N.C.F. : HISTOIRE D'UN CONFLIT VICTORIEUX ET D'UNE RÉPRESSION SYNDICALE

EN janvier 84, par le jeu des appels d'offres, la S.N.C.F. vient d'attribuer à la société Onet la charge du nettoyage de la gare du Nord. Depuis deux ans, c'est le troisième changement de société. Les employés de l'ancienne société sont réembauchés par la société Onet — le code du travail oblige la nouvelle société prenante de réembaucher le personnel.

Mais cette fois-ci, les nettoyeurs héritent d'un véritable patron de choc ! Ce dernier, pour obtenir le marché de la gare du Nord a proposé à la S.N.C.F. des prix excessivement bas, et en bon gestionnaire capitaliste, il compte bien se rattraper sur le dos des nettoyeurs, tous immigrés.

Des mesures arbitraires

Ce sinistre personnage impose donc, sans aucune consultation avec les représentants du personnel, une réorganisation du chantier avec modification des roulements de travail. Pour une même charge de travail, Onet impose des journées de 6 h 30 au lieu de 8 h, supprime les primes de paniers.

Conséquences pour le personnel, une réduction des salaires mensuels de l'ordre de 300 F à 1 000 F, accompagnée d'aggravations des conditions de travail. Les 62 nettoyeurs, par l'intermédiaire de leurs délégués C.F.D.T., interpellent le patron ; devant l'intransigeance de celui-ci, les travailleurs, soutenus par le syndicat des cheminots de Paris-Nord, s'engagent dans une grève dure illimitée.

La section C.F.D.T. proposait tant à la direction S.N.C.F. qu'au patron d'Onet un service minimum d'hygiène. Les deux directions refusèrent et, même, provoquèrent les nettoyeurs en faisant appel à des personnes recrutées dans divers foyers, encadrés par des « nervis »,

pour assurer, au noir, le nettoyage de la gare. Les grévistes déterminés firent échouer les deux tentatives.

La C.F.D.T., soutenue par l'inspection du travail, interpella le « négrier » d'Onet pour négocier. Celui-ci, soutenu par la S.N.C.F., fit la sourde oreille.

Intervention policière

Dans la nuit du 2 au 3 février 84, le responsable S.N.C.F. de Paris-Nord, escorté par des gardiens de la paix, demanda au grévistes et aux militants C.F.D.T. cheminots d'évacuer la gare. Devant le refus du piquet de grève d'obtempérer, le chef de gare demanda à la police de faire évacuer.

Face à la détermination des grévistes de rester sur les lieux, un détachement d'une vingtaine de C.R.S. arrive en renfort. Sous l'orchestration du chef de gare de Paris-Nord, un dénommé de Jouvencelle — réputé chez les cheminots pour ses manières expéditives —, l'évacuation de la gare manu militari se fait, malgré la résistance passive des grévistes et des militants cheminots.

À la suite de cette expulsion, le secrétaire du syndicat C.F.D.T. des cheminots de Paris-Nord, Jean-Marc Pollaris, qui se tenait à l'écart du piquet de grève pour observer et intervenir auprès de la direction de la S.N.C.F., en cas de nécessité, interpelle le chef de gare, toujours présent sur les lieux, faisant état de sa qualité de représentant du personnel. Le chef de gare resta impassible. À ce moment-là, Jean-Marc est frappé au visage, jeté à terre et roué de coups par les forces de l'ordre.

Au même moment, un pugilat intervient entre les gardiens de la paix et les C.R.S., au cours duquel un policier est blessé au visage. Après son tabassage, Jean-Marc est emmené, menottes aux mains,

au commissariat du X^e arrondissement comme un vulgaire criminel, et restera en garde à vue jusqu'à midi. Il ne devra sa libération qu'à un débrayage des cheminots de Paris-Nord et à l'intervention d'un avocat de la C.F.D.T. Résultat de ce matraquage : fracture du nez et un arrêt de travail de plus de huit jours, pour notre camarade.

La riposte des grévistes

Au cours de cette même nuit, après un nettoyage superficiel de la gare de surface par les briseurs de grève à la solde du patron, encadrés par des gorilles, les grévistes intervenaient, vers 4 ou 5 h du matin, en déversant des débris dans toute la gare au nez et à la barbe des quelques policiers restés en surveillance.

Grâce à cela, la tentative patronale tournait cours, mais une fois de plus, le droit syndical venait d'être bafoué par une nouvelle bavure policière. Devant la combattivité des grévistes et la solidarité des cheminots, la société Onet acceptait enfin de négocier.

Le vendredi 17 février, après une longue soirée de négociations à l'inspection du travail, la C.F.D.T. et Onet parvenaient à un accord, avec des acquis pour le personnel : prime de reprise de 1 000 F, 39 heures de travail au lieu de 40 heures ou 42 heures (avec seulement une perte de salaire mensuel d'environ 50 F), maintien des primes de panier.

Le samedi 18, le travail reprenait. Dans ce conflit, les nettoyeurs ont montré leur détermination malgré toutes les pressions patronales : aucune négociation pendant les 15 premiers jours de grève, alliance S.N.C.F.-Onet pour briser la grève, intervention des forces de l'ordre, tabassage d'un responsable C.F.D.T., attitude négative de la C.G.T. locale.

La répression syndicale

Malheureusement, l'affaire n'était pas terminée pour Jean-Marc Pollaris. Le 18 septembre 1984, notre camarade comparait devant la 10^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, sous l'inculpation de « violence sur agent des forces de l'ordre dans l'exercice de ses fonctions ». Lors de cette audience, les 150 militants venus pour le soutenir ont assisté à une véritable machination.

Le gardien de la paix blessé déclare ne pas savoir qui l'a frappé. Un officier de police prétend avoir tout vu, et que Jean-Marc a porté un coup de poing au dessus de l'œil droit de son collègue, alors que le certificat médical remis à l'audience précise que la blessure du gardien de la paix résulte d'un coup de pied. Devant ces contradictions et la faiblesse du dossier, le jugement est reporté au 2 octobre 1984.

À la suite de cette audience, la S.N.C.F. sort de son mutisme. Le mercredi 26 septembre, le chef de la division du transport de Paris-Nord informe ses collègues cadres que Pollaris aurait reconnu, lors de cette audience, avoir pu frapper le policier. De quel droit, ce chéfaillon, totalement à la solde d'une direction réactionnaire, se permet-il de telles difformations ? Comment un représentant de cette direction oserait-il prendre position contre Jean-Marc, alors que cette même direction a cautionné son matraquage.

Le 2 octobre, le verdict — un mois de prison avec sursis, plus le paiement de dommages et intérêts — condamne le syndicalisme dans son ensemble. Par cette condamnation, nous constatons que même avec un gouvernement de gauche, la justice est toujours de droite.

Philippe

LA R.A.T.P. FAIT DU ZÈLE

JEUDI 7 juin, alors qu'ils s'étaient abrités d'une averse devant les portes d'une station R.A.T.P. (place d'Italie), trois militants du groupe « Jacob », vendant le *Monde libertaire*, ont subi l'intervention plutôt musclée d'un commando R.A.T.P. (saisie des journaux, d'affiches, sous le couvert d'une loi du gouvernement de Vichy).

Ces trois militants seront jugés prochainement pour « Offense, mise en vente illicite dans l'enceinte du métropolitain » et risquent une amende de 600 à 1 200 F. Outre le côté grotesque de la chose (600 à 1 200 F pour avoir descendu 10 marches), probablement une affaire classée dans les statistiques sur l'insécurité dans le métro, cette affaire revêt pour nous deux caractères importants.

Premièrement, le côté peu ordinaire de ce procès qui fera partie d'un des rares de ce type (militants vendant leur presse) depuis Marcelin. Cela aura le mérite de faire ressortir une loi datant de 1942 et qui, permettant d'assimiler presse militante et articles commerciaux, est une atteinte fondamentale à la liberté d'expression. En effet nombre d'organisations, dont la Fédération anarchiste, font circuler leurs idées par des ventes militantes. Or le métré (et ses alentours), de par le nombre de personnes le fréquentant, est un des points de vente le plus pratique. L'application stricte de cette loi aurait pour conséquence de couper le mouvement anarchiste de toute une frange de la population, peu accessible à ses idées par d'autres moyens que ces ventes.

Le second point réside dans l'intervention, elle-même, des agents de la R.A.T.P. Alors que le groupe vend à cet endroit depuis plusieurs années, c'est la première fois que nous connaissons ce genre de problème. Il est clair, pour nous, que ces militants ont été les victimes d'autres militants politiques trop contents de pouvoir se débarrasser à peu de frais, protégés par une plaque et un texte de loi, d'anarchistes vendant leur presse.

Un premier procès aura lieu le 15 novembre 1984, à 10 heures au tribunal de police de Paris, 4 à 14, rue Ferrus, 75014 Paris (métro : Glacière, autobus : 21). Venez nombreux soutenir ces militants et défendre la liberté d'expression.

Gr. Jacob

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

DALLAS EN CHARENTE

L' affaire Bissinier-Rainaud dure depuis déjà 4 ans. Au centre du litige 21 hectares de terre et quelques 95 000 F de dommages et intérêts.

En 1980, Rainaud, maître auxiliaire dans un lycée agricole près d'Angoulême, devient propriétaire de 21 hectares de terres travaillées jusqu'à ce jour par la famille Bissinier. Le nouveau maître des lieux, déjà propriétaire de plus de 100 hectares somme les Bissinier de s'en aller. Devant le refus de ces derniers, Rainaud en appelle à la justice. Et justice lui sera rendue.

La cour d'appel de Bordeaux ordonne l'expulsion des Bissinier ainsi que le versement de 95 000 F de dommages et intérêts à Rainaud ! Après de multiples péripéties politico-juridico-administratives, les terres sont libérées fin 83. Reste en suspens les dommages et intérêts. Pour les récupérer, Rai-

naud n'hésite pas aujourd'hui à saisir et mettre en vente aux enchères les biens des Bissinier.

Cette vente doit avoir lieu le 13 novembre au tribunal d'Angoulême. Si il n'y a pas d'acheteur, Rainaud héritera alors, de par la loi, de tous les biens personnels des Bissinier (terre, bâtiment, habitation) ! Soutenu depuis le début par le comité de défense animé notamment par les Travailleurs-paysans, les Bissinier sont déterminés à ne pas lâcher un sou. L'enjeu de cette lutte est de taille. Rainaud n'est en fait que l'arbre qui cache la forêt.

Derrière lui, c'est tout le potentat agricole charentais qui est regroupé : l'U.D.P.A. (Union de défense de la propriété agricole), ramassis de gros propriétaires organisés en milice pour protéger la sacro-sainte propriété face aux cul-terreux de fermiers ; le président de la chambre d'agriculture ; le direc-

teur de la caisse régionale du Crédit agricole ; l'expert qui a calculé le montant des dommages et intérêts, lui-même gros propriétaire membre de l'U.D.P.A. ; le vice président de la M.S.A. (Mutualité sociale agricole) et beau-père de Rainaud. Sans oublier, bien sûr, la justice...

La semaine dernière, les Travailleurs-paysans occupaient le siège de l'U.D.P.A., aujourd'hui des membres du Comité de défense dont le fils Bissinier sont en grève de la faim (1). La Fédération anarchiste appelle au soutien des Bissinier. Quant à la gauche, elle a été et sera encore présente dans cette affaire par l'intermédiaire de ses compétents médiateurs... les gardes mobiles !

Gr. d'Angoulême

(1) La grève de la faim a lieu à la Maison des associations « Le Nil », dans le local de la Ligue des droits de l'homme, à Angoulême.

RESTRUCTURATIONS A L'U.A.P.

LORS du comité central d'entreprise extraordinaire du 31 octobre 84, la direction générale de l'U.A.P. a annoncé aux organisations syndicales son projet de restructuration, consistant à disloquer les quatre départements existants pour en recréer quatre nouveaux. Les départements « Vie », « Capitalisation », « I.A.R.D. » et « Assurances collectives » devenant alors :

- un département U.A.P.-International (avec une filiale réassurance) ;
- un département « Epargne et assurances de personnes », regroupant « Vie », « Capitalisation » et « Assurances collectives » ;
- un département « Comptabilité », regroupant les services de comptabilité de tous les secteurs et établissements ;
- un département « Formation ».

Quoi qu'il en soit ce projet, dont la conséquence immédiate sera le démantèlement d'environ 1 000 personnes de Paris à la Défense, se traduira à moyen terme par des suppressions d'emplois. Il est d'ailleurs à noter qu'aux « Assurances collectives » principalement touchées, pour la première fois, toutes les organisations syndicales y compris la C.G.C. et le SNAMAT (« filiale » de la C.G.C. pour le collège des employés et agents de maîtrise), se sont montrés très alarmés par ces restructurations et ont constituées une intersyndicale pour essayer de déterminer des moyens de riposte.

Affaire à suivre puisque ce projet sera communiqué officiellement aux membres du C.C.E. le 7 novembre 1984.

Liliane (U.A.P.)

LE DRAGON N'ETAIT PAS A LA FETE

LES dragons ne font pas long feu à Béziers. Dans la nuit du jeudi 25 octobre, un des derniers représentants de cette race en voie d'extinction a été entièrement dévoré par les flammes après avoir été copieusement arrosé d'essence.

Ce dragon bien pacifique et de surcroît musical devait être utilisé le samedi 27 à l'occasion d'une fête qu'organisaient les associations de la ville en signe de protestation contre les dernières décisions prises par le conseil municipal qui remettaient en cause la vie associative et culturelle biterroise.

Dictateur en herbe

Depuis mars 83, Béziers est repassée à droite. Son nouveau maire, M. Fontès, bien qu'ayant fait un bref passage au P.S., ce qui lui a valu une étiquette de libéral, dévoile depuis quelques mois sa véritable personnalité : une bête assoiffée de pouvoir. Qu'on en juge par quelques déclarations qu'il a faites aux quotidiens locaux.

« Je veux contrôler les fonds que je donnerai », « je veux pouvoir intervenir sur les manifestations qui ne me plaisent pas », « je veux avoir le contrôle des finances de la ville », « je ferai régner l'ordre », « il n'y a ici qu'un seul pouvoir : le pouvoir municipal. Et je me donnerai les moyens de l'exercer jusqu'au bout. » Quand on sait que dans son entourage, l'extrême droite n'est pas absente, ça craint !

Comme dans beaucoup de villes gérées à nouveau par la droite depuis mars 83, le pouvoir municipal de Béziers essaie de reprendre actuellement en main la culture. Il faut dire que l'importance de ce domaine n'a pas échappé à tous les politiciens qui désirent nous modeler à leur idéologie pour nous faire approuver leur type de société. Pour les nouveaux propriétaires de la mairie, il est nécessaire de se débarrasser de toutes les associations et animateurs culturels trop marqués à gauche. Les deux cibles principales des attaques de Fontès et de ses amis ont été la Maison pour tous de la Devèze et l'Office biterrois d'animation culturelle.

La maison pour tous, pour qui ?

Déjà en décembre 83 (voir M.L.n°512), après avoir subi l'attaque d'un commando du Comité d'action républicain, l'association Maison pour tous avait vu son poste de directeur résilié par la mairie. Après six mois d'attente incertaine, en plein été, comme d'habitude, la mairie dénonce la convention qui la lie à la Maison pour tous. Cela se traduit concrètement par le licenciement du personnel qui ne peut plus être payé. Prévoyant une reprise des locaux par la municipalité, l'association Maison pour tous décide alors de mettre en lieu sûr le matériel qui lui appartient. Heureuse idée, en effet, le lundi 22 octobre, à 6 h 30, le premier ad-

joint au maire et des employés municipaux investissent les locaux, cadenassent les portes et posent ce panneau : « établissement communal fermé provisoirement pour cause de travaux et d'aménagements ». Drôles de travaux !

Une action en justice a bien sûr été lancée par l'association Maison pour tous, pour occupation illégale des locaux, en effet elle avait la gestion du lieu jusqu'à la fin de l'année. Pour la petite histoire, il ne s'est trouvé aucun huissier à Béziers, pour constater l'occupation. Le Procureur a dû en nommer un d'office.

L'association Maison pour tous a inauguré depuis son nouveau local et est décidée à continuer son action éducative et culturelle.

Concurrence déloyale

Deuxième cible : l'O.B.A.C., qui regroupe une cinquantaine d'associations culturelles de la ville. Les municipalités qui se sont succédées ont toujours cherché à contrôler l'office. Et si avec la municipalité socialo-communiste, les choses se passaient en douceur, avec Fontès, ce n'est plus le cas. Comme pour la Maison pour tous, le contrat qui liait l'O.B.A.C. et la municipalité a été dénoncé par le vote du conseil municipal, fin juillet. En clair, cela signifie plus de subventions.

D'autre part, la mairie a créé pour concurrencer l'O.B.A.C., le Groupement d'associations biterroises, dont le président M. Roudier s'était déjà fait remarquer lors du coup de force de l'extrême droite à la M.P.T. en décembre. Le Groupement privilégie l'action culturelle « populaire » : matchs de boxe, foot, majorettes, arts martiaux en tous genres. A croire que les dirigeants du G.A.B.I. ont confondu culture et action culturelle avec culturisme et culture physique !

Face à cette situation, les associations culturelles biterroises ont voulu marquer le coup en organisant en centre ville, le samedi 27 octobre, une grande fête autour du vin, symbole de vie pour la région et les arts plastiques. De nombreux plasticiens et musiciens ont été invités pour animer la rue. Les profs de dessin de la ville et leurs élèves ont collaboré également à ce projet.

Le maire a alors décidé d'interdire la manifestation. Il envoie à chaque chef d'établissement scolaire de la ville une petite note qui spécifie que la fête est interdite en centre ville, note destinée bien sûr à être diffusée auprès des profs et des élèves.

Et puis, jeudi 25, c'est l'émotion. Le spectaculaire dragon musical, œuvre d'art estimé à 90 000 F, réalisée par Robert Hébrard et le G.R.I.M.U.S. (1) — soit dit en passant, celle-ci avait été inaugurée par Jack Lang —, a été retrouvé calciné dans le local du Nouveau Théâtre populaire de la Méditerranée, où il avait été entreposé prêt à servir pour samedi. Accident ? Impossible ! Peut-être certains pencheront pour la thèse du suicide comme pour Baader... Le dragon se suicide en se soufflant dans le dos. Peu crédible tout de même ! Mais vu l'empressement de la filicaille, cette thèse ou une autre !

Mais ce n'est pas tout... Dans la même nuit, au local de l'O.B.A.C., deux cocktails molotows ont été lancés sans être enflammés, et un troisième a été retrouvé devant la porte. Simple avertissement ou bien les incendiaires ont-ils été dérangés ?

Malgré ces violences, après une réunion tenue le soir même par toutes les associations et organisations de gauche, il a été décidé de maintenir la fête pour le samedi. Et ce fut un succès. Le milieu associatif s'est largement mobilisé. La population était au rendez-vous. Le maire n'a pas osé intervenir et les provocateurs se sont abstenus. Il préfèrent sans nul doute l'incognito de la nuit. Une nouvelle manifestation — à caractère plus politique — est prévue courant novembre.

Préserver l'autonomie

Bien que soutenant les associations dans leur lutte pour préserver leur autonomie et leur projet culturel propre face au pouvoir municipal, nous sommes plus que méfiants quant à la présence du P.S. et du P.C. aux côtés des associations qui se veulent les garants de la liberté d'expression.

Ces deux partis qui ont tout intérêt à soigner leur clientèle ne doivent pas diriger le mouvement, sous peine de lui voir perdre toute crédibilité auprès des militants associatifs. Il faut dépasser absolument cette alternative, contrôle musclé de la droite ou en douceur de la gauche, pour en arriver à une gestion autonome du milieu associatif sans intervention du pouvoir politique.

Claude
Gr. de Béziers

(1) Groupe de recherche instrumental musical.



Contre Le Racisme 2

L'immigration en France du mythe à la réalité

DEPUIS que les élections de Dreux ont révélé le syndrome Le Pen, le « problème » de l'immigration s'est bruyamment trouvé placé au centre de l'attention générale. Les immigrés constituent aujourd'hui d'une part, un des enjeux principaux de la vie politique française à forte charge émotionnelle, d'autre part, la montée de l'extrême droite aura servi de révélateur de tout un état d'esprit xénophobe voire raciste à l'égard des immigrés qui, jusque là était resté à l'état latent.

Le constat de ce phénomène de « rejet » — comme il a été pudiquement défini par une certaine presse bien pensante — a d'ailleurs fait fleurir tout un tas d'explications s'efforçant de montrer les « raisons objectives » qui font en sorte que les immigrés posent problème à l'heure actuelle. Mais, que l'on affirme qu'il y a aujourd'hui trop d'immigrés par rapport à la population totale de la France, ou bien que l'on rende ceux-ci responsables de la crise, ces explications disparates se rejoignent toutes au moins sur un point, celui de considérer d'entrée de jeu les immigrés comme des intrus, des individus de trop dont il faut le cas échéant se débarrasser. Nous pensons qu'il a de plus en plus une sorte de mentalité protectionniste autant du point de vue culturel (1) qu'économique qui s'affirme aujourd'hui ; cette tendance ne peut-être à la longue que très préjudiciable à l'ensemble de la vie du pays. En attendant, c'est par ce biais notamment que tout un discours xénophobe se trouve légitimé aux yeux d'une partie de l'opinion publique « modérée ». Le danger de voir les immigrés sacrifiés sur l'autel de l'unité nationale et de l'union sacrée pour faire face aux impératifs de la crise économique mondiale, ce n'est déjà plus une simple appréhension et les dernières mesures prises par le gouvernement socialiste ne peuvent que le confirmer.

L'immigration, une donnée structurelle

« La race, écrivait Céline, c'est seulement ce grand ramassis de miteux, de chassieux poursuivis par la faim, la peste, les tumeurs et le froid, venus vaincus des quatre coins du monde, ils ne pouvaient pas aller plus loin à cause de la mer, c'est ça les Français. »

Sans remonter jusqu'à des âges reculés, il suffit un tant soit peu de regarder autour de soi, parmi ses connaissances, voire dans sa propre famille, pour se rendre compte que la réalité de cet ensemble national que l'on appelle France est la résultante d'apports ethniques et culturels différents et multiples. Contrairement à ceux qui font semblant de s'inquiéter qu'il y a plus de 4 millions d'étrangers, la vérité c'est que loin d'être un fait nouveau, l'immigration représente bien une constante en France depuis plus d'un siècle, au moins. Déjà en 1881, on peut recenser par exemple près d'un million de travailleurs immigrés, surtout Belges ou Italiens.

Les travailleurs de ces deux pays constitueront d'ailleurs bien longtemps l'essentiel de l'immigration ; puis viendront s'y joindre, dès les années 20 et 30 les Espagnols et les Polonais. Puis, après 45, successivement des nouveaux contingents d'Italiens, d'Espagnols, de Portugais, ainsi que la main d'œuvre maghrébine et africaine, dernière vague importante d'immigration, avant son arrêt officiel au début des années 70.

Si le pays d'origine et l'importance de chaque groupe ethnique changent selon les époques, le fait migratoire lui-même reste tout au long de la période considérée une donnée structurelle. Certes, il serait irréaliste de vouloir recenser les apports spécifiques de chacune des communautés étrangères installées en France ou bien d'en mesurer l'impact ; bornons-nous à souligner comment ces apports, loin d'être négligeables — y compris du point de vue démographique quand on sait qu'au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les forts taux de naissance des familles d'immigrés ont permis en partie de compenser la baisse de la natalité française. N'oublions pas qu'un Français sur cinq a dans sa famille un ancêtre immigré.

Que ça plaise ou non, même si cela contraste avec les idées traditionnelles du « bon petit clocher », la France c'est ça. Il y a du Henri IV sans doute, mais également d'autres choses encore..., tenons nous le pour dit.

Des immigrés du troisième type !

Mais si, bon gré mal gré, tout le monde se déclare prêt « en dernier recours » à reconnaître le rôle et la place de l'immigration passée, il n'en est plus de même dès qu'il s'agit d'aborder l'immigration actuelle. Là, les tabous naissent et jusque dans les colonnes du *Monde* (Dossiers et documents n°115), on s'ingénie à mettre l'accent sur les raisons d'ordre « culturel » qui rendraient problématique l'intégration ou l'assimilation des maghrébins surtout, qui, par leur appartenance — contrairement aux Italiens ou aux autres européens — à une culture et à une religion différentes, auraient un mode de vie « qui crée parfois de vifs conflits avec leur entourage » ! Cette manière « élégante » qui consiste à rendre, en quelque sorte, les immi-

grés eux-mêmes responsables du racisme et de l'austéricisme qu'ils subissent n'est pas moins une supercherie.

Il suffit là aussi de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'accueil réservé aux générations précédentes des immigrés « plus proches culturellement des Français » pour s'apercevoir que si l'immigration est une constante, l'ostracisme et la xénophobie dont ceux-ci ont été victimes l'est également. Si l'origine des immigrés diffère, les exactions à leur encontre demeurent sinistrement les mêmes. On pourrait à cet effet s'« amuser » à mettre en parallèle les griefs portés par les « patriotes » d'hier comme ceux d'aujourd'hui contre les immigrés pour en montrer leur similitude. Un exemple suffit parmi tant d'autres : celui d'un pisser-copies du siècle dernier qui se disait « libertaire » de surcroît, qui, à l'occasion d'un véritable pogrom anti-Italiens — ayant fait une trentaine de morts en 1893, à Aigues-Mortes — ne trouvait rien de mieux que d'écrire qu'il était naturel que les ouvriers français aient massacré les « mangeurs de polenta » puisqu'ils venaient prendre la place des Français et qu'au surplus, ils étaient « fervents catholiques ».

Les temps changent, mais le racisme reste toujours égal à lui-même. Et cela parce que ce n'est pas la particularité de l'immigré qui détermine la réaction xénophobe mais le fait qu'il s'agit d'étrangers, qui, comme le faisait remarquer Maurras, « n'ont pas le cerveau tout à fait comme celui des Français » (1).

L'alternative dans laquelle on veut enfermer le problème de l'entité culturelle des immigrés, obligés de choisir entre une prétendue intégration à la communauté française ou la revendication notamment chez la deuxième génération d'une identité culturelle distincte, ne correspond pas à la réalité à laquelle les immigrés sont confrontés. De toute manière, le vrai problème est que les immigrés n'ont pas le choix de leur culture ni de leur mode de vie qui leur sont en grande partie imposés par l'environnement dans lequel ils doivent vivre. Les immigrés ont cela de particulier par rapport aux autres travailleurs qu'ils sont deux fois dépossédés : à la fois de leur culture ainsi que des moyens de production. Et ils doivent subir plus que les autres les contraintes d'un environnement hostile auquel ils ne peuvent pas échapper, sinon en visant le changement des rapports d'exploitation de la société actuelle.

Immigrés et crise

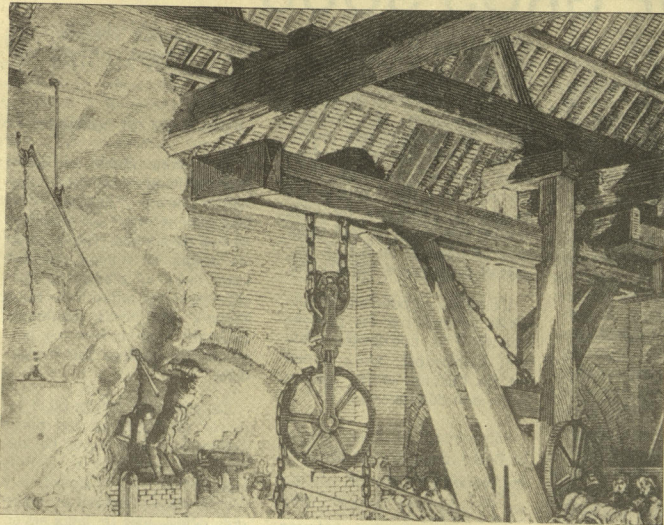
Ainsi nous pensons que poser les problèmes de l'immigration dans des termes culturels ou de respect des cultures de chacun, c'est faire fausse route dès le début, et évacuer l'exploitation économique ainsi que l'affrontement de classes sous-jacent. Le sort de l'immigration elle-même, rappelons-le, est liée aux exigences de main d'œuvre abondante, mobile et bon marché, dont le patronat a eu besoin hier, en pleine expansion économique pour faire face à une demande croissante. Aujourd'hui, c'est au-delà des discours biologiques et mystificateurs des uns et des autres, de la crise du système capitaliste qu'il s'agit. Mais là aussi, faisons attention. Les affirmations tant de Le Pen que des autres visent à faire des immigrés les responsables de la crise et cela sans fondement économique du point de vue même d'une économie de marché comme la notre.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que d'entendre les porteparoles libéraux américains se prononcer pour la libre circulation de la main d'œuvre étrangère, en prenant à contre-pied la politique actuelle du gouvernement socialiste. Mais cette contradiction est fictive ; en vérité, depuis toujours, les libéraux s'en remettent aux lois du marché c'est-à-dire en dernier ressort à la providence pour absorber les disfonctionnements du système sans se soucier du prix humain. Ou bien, puisque le « Bon Dieu » ne fait pas très bien son boulot, on confie à l'Etat, en tant que régulateur de la fluctuation sociale, la tâche de prendre en charge les coûts sociaux de l'opération. Et quand, dans le cas de la crise actuelle, ce n'est plus possible, la porte est ouverte aux expulsions, interdictions de regroupements familiaux ou à d'autres mesures légalisant la ségrégation et le racisme à l'encontre des immigrés.

Ainsi, les dernières dispositions gouvernementales en la matière doivent être interprétées tout autant comme une concession de plus au patronat qu'une tentative de récupérer un électeur. Criens-le haut et fort : ce sont non seulement les immigrés qui font les frais de la crise mais encore un consensus social autour de la gestion de la crise elle-même est en train de se réaliser sur le dos des immigrés en tant que maillon le plus faible du mouvement ouvrier. Les choses sont claires, de plus en plus, on s'oriente vers une sorte d'union sacrée contre les immigrés. Extrême droite, droite classique, socialisme dur et socialisme mou sont tous d'accord pour sauver le système capitaliste et tant pis pour ces immigrés, ces empêcheurs de tourner en rond.

B.D.

LES MÉCANISMES DU CAPITALISME ET DE SES CONTRADICTIONS (SUITE)



NOUS publions cette semaine la deuxième partie de ce texte sur l'analyse critique du capitalisme de P.-J. Proudhon. Dans le M.L. n°547 étaient établies, à la suite de l'article « Les mécanismes du capitalisme et de ses contradictions » les différences entre force de travail et force collective, et la distinction entre valeur d'utilité et valeur d'usage.

La division du travail, le machinisme et son corollaire inévitable, l'assujétion toujours plus grande à l'employeur, font l'objet ici d'une critique lucide, largement reprise depuis.

Division du travail

Dans une société qui ne produit que des valeurs d'usage, c'est-à-dire qui ne produit que des biens pour la consommation immédiate des producteurs, on a toujours affaire à une société très pauvre, car elle ne dispose que d'une gamme très limitée de produits. C'est seulement lorsque la productivité du travail s'accroît, lorsqu'une grande quantité de produits est offerte sur le marché que la richesse sociale s'accroît : c'est-à-dire lorsqu'il y a division du travail. « Tous les hommes sont égaux dans la communauté primitive, égaux par leur nudité et leur ignorance ».

Tout d'abord, il se crée une division sociale du travail : les membres de différentes professions spécialisées échangent les produits dont ils ont besoin. Chaque artisan fabrique intégralement son produit. Mais un tel système ne permet pas la création de très gros surplus. Ce n'est qu'avec la division technique du travail qu'apparaîtront de gros surplus et que pourra se développer vraiment le capitalisme industriel.

« Depuis que l'outillage a été si admirablement perfectionné, un mécanicien n'est plus qu'un homme qui sait donner un coup de lime ou présenter une pièce au robot. » C'est la division du travail qui permet un accroissement prodigieux de la production. Mais en même temps, elle est une cause de misère accrue : « La division, hors de laquelle point de progrès, point de richesse, point d'égalité, subalterne l'ouvrier, rend l'intelligence inutile, la richesse nuisible, et l'égalité impossible. » Elle porte en elle ses propres contradictions ; elle conduit à la prolongation de la journée de travail, à la baisse du salaire, à la dépréciation du travail, à l'accroissement du rythme de travail. Car les capitalistes se trouvent en situation forte : le nombre des chômeurs met ces derniers en concurrence les uns avec les autres. Or, comme pour faire un travail parcellaire, il n'est besoin d'aucune spécialisation, l'employeur peut

imposer ses conditions. Telle est la conséquence de la dépréciation de la force de travail.

« Un homme a remarqué qu'en divisant la production en ses diverses parties, et les faisant exécuter chacune par un ouvrier à part, il obtiendrait une multiplication de force dont le produit serait de beaucoup supérieur à la somme de travail que donne le même nombre d'ouvriers lorsque le travail n'est pas divisé. Saisissant le fil de cette idée, il se dit qu'en formant un groupe permanent de travailleurs assortis pour l'objet spécial qu'il se propose, il obtiendra une production plus abondante et à moins de frais. » (Proudhon, *Système des contradictions économiques*.)

Il ne s'agit pas de prendre cette affirmation à la lettre. La division du travail n'est pas apparue parce qu'« un homme a remarqué que... », Proudhon décrit un processus social et pour l'exprimer, il schématise.

Le machinisme

La division du travail n'a pu être introduite à grande échelle dans l'économie que par le développement du machinisme. « La machine, dit Proudhon, est le symbole de la liberté humaine, l'insigne de notre domination sur la nature. » La machine permet de rationaliser le travail, d'augmenter la production en économisant le temps. Elle permet de combiner plusieurs opérations auparavant faites en plusieurs moments. Elle réunit diverses particules du travail que la division avait séparées. « Toute machine peut être définie : un résumé de plusieurs opérations, une simplification de ressorts, une condensation du travail, une réduction de frais. » (1)

Grâce à elle donc, il devrait y avoir « diminution de peine pour l'ouvrier, baisse des prix sur le produit, progrès dans le rapport des valeurs, progrès vers de nouvelles découvertes, accroissement du bien-être général. » (1) Qu'en est-il en réalité ? La réduction des prix consécutive au machinisme augmente le marché pour les produits fabriqués, augmente le profit capitaliste, donc incite à produire plus. Mais la conséquence immédiate est que cela provoque du chômage, puisque de nombreux travailleurs sont exclus de la production. Ce chômage permanent crée une armée de réserve industrielle qui force les travailleurs à accepter de faibles salaires. « Les machines, de même que la division du travail, sont tout à la fois, dans le système actuel de l'économie sociale, et une source de richesse, et une cause permanente et fatale de misère. » (1)

Non seulement le machinisme crée des chômeurs, il dévalue également le travail manuel en général ; il transforme de nombreux ouvriers qualifiés en ouvriers non qualifiés. « La machine ou l'atelier, après avoir dégradé le travailleur en lui donnant un maître, achève de l'avilir en le faisant déchoir du rang d'artisan à celui de manœuvre. » (1)

Aux capitalistes qui se réjouissent de pouvoir, grâce aux machines, délivrer le travail de l'« oppression du travail », Proudhon répond : « Si les ouvriers vous coûtent, ils sont vos acheteurs : que ferez-vous quand, chassés par vous, ils ne consommeront plus ? ». Malgré l'apport de richesses produites par les machines, celles-ci ont aussi apporté avec elles leurs propres contradictions. « La cessation du travail, la réduction du salaire, la surproduction, l'engorgement, l'altération et la falsification des produits, les faillites, le déclassement des ouvriers, la dégénération de l'espèce, et finalement les maladies et la mort. » La généralisation du salariat, consacré par le machinisme, crée une catégorie croissante de travailleurs dont la dépendance vis-à-vis de l'employeur se fait de plus en plus oppressive. « C'est en vain que la loi assure à chacun le droit d'entreprise, aussi bien que la faculté de travailler seul et de vendre directement ses produits. »

Le capitalisme se détruit lui-même, en éliminant de son sein les secteurs dépassés ou trop faibles pour suivre le rythme du développement. Que peut faire l'ouvrier qui n'a que ses bras, face aux énormes capitaux nécessaires à l'industrie moderne, que peut-il faire, « puis-je l'atelier à eu pour objet d'anéantir le travail isolé ? Il ne peut que s'assujettir encore plus à l'employeur. »

« Avec la machine et l'atelier, dit Proudhon, le droit divin, c'est-à-dire le principe d'autorité, fait son entrée dans l'économie politique. » En effet, le capitalisme industriel ne se développera pleinement qu'avec le machinisme, où il trouvera sa plus grande source de plus-value. La machine sert au capitaliste à réduire son prix de revient afin d'éliminer la concurrence. Une machine, du point de vue du capitaliste, ne présente d'intérêt que si elle permet d'économiser du travail, c'est-à-dire des salaires.

La concurrence

La loi de la concurrence est une des lois fondamentales du capitalisme. Sans elle, il n'y aurait pas eu de capitalisme,

car il n'y aurait pas eu, à un certain stade de son développement, de mobile pour l'accumulation du capital. La concurrence dérive directement de la propriété privée des moyens de production. « Dans la concurrence, ce sont les capitaux, les machines, les procédés, les talents et l'expérience, c'est-à-dire encore des capitaux, qui sont en lutte ; la victoire est assurée aux plus gros bataillons. »

En effet, la multiplicité des unités de production suscite entre elles une lutte pour l'obtention des machines. Réduire les coûts de production, augmenter la productivité du travail sera donc le souci principal du capitalisme. Or cela implique le perfectionnement des moyens de production, leur accroissement ; le remplacement des ouvriers par des machines. Dans cette lutte, ce sont les plus gros qui gagnent : des ouvriers seront réduits au chômage, mais aussi un certain nombre de capitalistes ruinés par cette lutte.

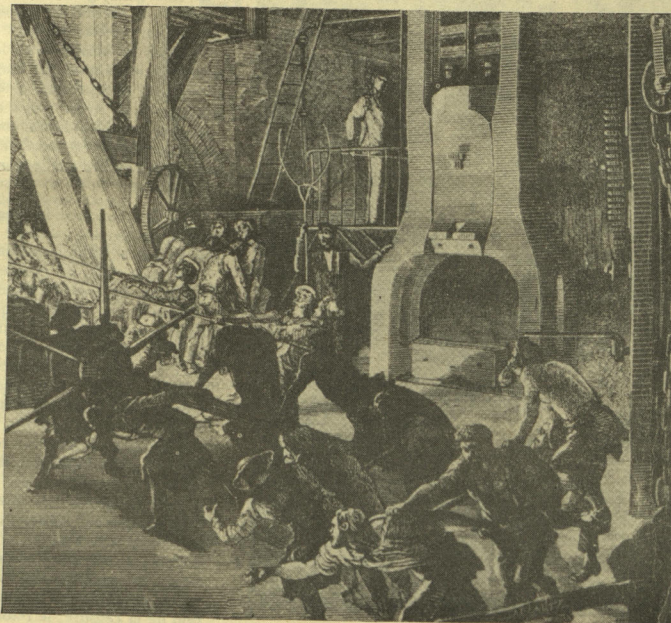
Parallèlement, plus le machinisme se développe, plus il est nécessaire d'avoir de capitaux pour que l'entreprise puisse être rentable. Peu à peu, la petite entreprise est systématiquement éliminée. Les plus aptes à triompher de la concurrence seront celles qui auront le plus de capitaux, le plus de réserves de matières premières, qui seront capables d'investir le plus.

Peu à peu donc, le capital se concentre en un nombre de plus en plus restreint de mains. La dimension moyenne des entreprises grandit. Quelques très grandes entreprises centralisent une quantité de moyens de production, un nombre de salariés prodigieux. Les petites entreprises sont écrasées par les grosses : leur prix de revient est trop élevé, elles ne font plus de profit et se ruinent. La concurrence capitaliste conduit donc à l'expropriation progressive des plus faibles, expropriation qui a caractérisé toute son évolution depuis ses débuts.

Les entrepreneurs dépossédés de leur capital se reconvertissent ou deviennent les salariés de ceux qui les ont expropriés. Ils peuvent même devenir ouvriers ou employés : c'est la prolétarianisation des classes moyennes. « La classe moyenne tombe en prolétarianisation et disparaît », dit Proudhon (*Correspondance*, 12 juillet 1855).

Eric Vilain

(1) Proudhon, *Système des contradictions économiques*.



ALLEMAGNE

L'AFFAIRE FLICK UNE HISTOIRE DE GROS SOUS

On n'entend parler depuis novembre 83, lorsque six magistrats de Bonn, chargés d'instruire depuis deux ans l'« affaire Flick », donnent une conférence de presse et mettent publiquement en cause des personnages influents des milieux d'affaires et politiques de R.F.A. Leur conclusion : les inculpés auront à répondre devant le tribunal de corruption et de trafic d'influence. Une bien longue histoire commence.

L'empire Flick

C'est le nom du plus grand holding familial de la R.F.A. Il emploie 150 000 personnes, mais le capital n'est jamais sorti de la famille. Dirigé depuis 1975 par Friedrich-Karl Flick, le groupe a réalisé en 1982 un chiffre d'affaire de 9 milliards de D.M. et enregistré un bénéfice de 94,6 millions de D.M. Ses activités s'étendent sur la métallurgie, la chimie, la papeterie, l'automobile.

On sait aussi que ce groupe a toujours largement arrosé les partis au pouvoir depuis la Répu-

blique de Weimar, histoire de se concilier leurs bonnes grâces et de jouir de privilèges fiscaux moyennant quelques pots de vin sans commune mesure avec les services rendus. Sous le III^e Reich, le chef des S.S., Heinrich Himmler, a profité de ces largesses et une condamnation par le tribunal de Nuremberg n'a pas empêché le « père fondateur », Friedrich Flick, de bâtir un empire en graissant les pattes de-ci, de-là.

Celui par qui le scandale arrive

En 1975, Friedrich-Karl Flick, digne successeur de son père, vend à la Deutsche Bank le plus gros de ses actions dans la firme automobile Mercedes. Il en retire 1,9 milliards de D.M. qui, normalement, auraient dû être imposés à 60%. Mais, jonglant avec une disposition du code des impôts qui prévoit la non-imposition si cette somme est réinvestie dans des « entreprises favorisant un échange technologique au profit de l'économie allemande », Flick table sur un groupe chimique

américain, Grace. Son fondé de pouvoir, Eberhard von Brauchitsch, obtient à l'époque l'acceptation du dégrèvement par le ministre fédéral Hans Friedrichs (F.D.P., libéral). Quand Otto von Lambsdorf (F.D.P.) lui succède en 1977, l'affaire est réglée : Flick ne paiera pas un pfennig d'impôt.

Tout aurait pu s'arrêter là. Mais coïncidence étrange, la justice allemande se penchait alors activement sur les infractions que commettent les partis politiques pour boucler leur budget. On sait qu'outre les cotisations des membres inscrits, l'Etat rembourse une partie de leurs dépenses électorales.

En février 1981, perquisition au siège du parti libéral (F.D.P.) dont le trésorier était... von Lambsdorf. Il recevait depuis 1973 la somme de 23 000 D.M. par an de Flick. Quinze mille allaient au parti. Le reste ? Lambsdorf affirme que c'était « pour les frais de (sa) carrière politique » (!).

Tous unis !

Après le F.D.P., c'est au tour des autres partis à être sus-

pectés. C.D.U. (démocrates-chrétiens), S.P.D. (socialistes), C.S.U. (sociaux chrétiens), les largesses de Flick n'ont « épargné » personne. Une quarantaine de personnalités politiques, toutes tendances confondues, sont éclaboussées. On y trouve même Willy Brandt qui exigera et obtiendra de Flick une lettre le lavant de tout soupçon. Le trésorier du S.P.D. (socialiste) aurait touché 100 000 DM.

L'enquête se poursuit. En juin 1984, accablé par les preuves criantes de corruption, Otto von Lambsdorf, alors ministre de l'Economie du cabinet Kohl, doit démissionner.

Maintenant Rainer Barzel (C.D.U.), président du Bundestag (parlement), est mis en cause. Et la liste est longue : Genscher, ministre des Affaires étrangères et président du parti libéral (F.D.P.) ; Axel Springer, magnat de la presse ; Franz Josef Strauss, ministre-président de la Bavière et président de la C.S.U. (sociaux chrétiens) ; Willy Brandt (S.P.D.) ; le chancelier Helmut Kohl et

l'aristocratique président de l'Etat allemand, Richard von Weizsäcker.

Vous avez dit collusion ?

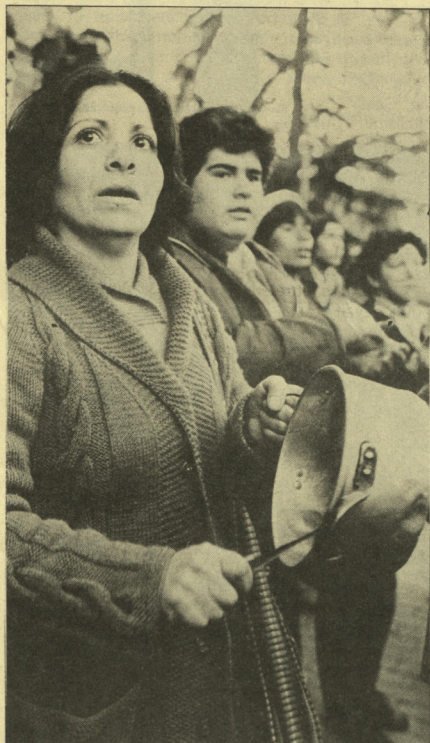
Voilà donc étalés au grand jour les liens étroits qui unissent le pouvoir et l'argent. C'est très gênant pour une coalition en mal de stabilité. Elle se mord les doigts de n'avoir pas fait voter cette loi d'amnistie spéciale pour les auteurs de dons illégaux aux partis politiques, couvrant ainsi toutes les personnes compromises dans le scandale.

Ce scandale suffira-t-il à jeter le discrédit sur les partis politiques ? Les Verts ne demandent pas mieux. Depuis leur entrée au Parlement, il y a trois ans, ils guettent les moindres défaillances de leurs adversaires politiques. Les voilà servis, mais ils auraient tort de crier victoire trop tôt. A clamer trop fort leur intégrité, il pourrait bien y avoir un retour de manivelle.

Martine
Liaison Bas-Rhin

CHILI RÉPRESSION ET DICTATURE

AYANT échappé à un nouvel attentat, le général Pinochet brandit la menace de l'état de siège. Bien que les divers milieux politiques qui, jusqu'ici le soutenaient, se laissent aller à des velléités oppositionnelles, Augusto Pinochet reste à son poste, plus déterminé que jamais. Les signes avant-coureurs ne manquent pourtant pas, du grand frère Etats-Unis aux camionneurs, pour inciter à un régime « plus souple », qui ferait bonne figure sur le plan international, face par exemple au Fonds monétaire international.



Scène de « protesta » au Chili, en 1983.

Photo Richard

Tous ces braves gens voudraient que la dictature chilienne mette un peu d'eau dans son vin et que discrètement le pantin militaire quitte la scène politique. Mais ladite marionnette ne semble pas sensible à ces arguments et entend rester à la présidence du Chili jusqu'en 1989, selon la Constitution... Celui qui gêne tout le monde a dû mesurer l'ampleur des mouvements sociaux qui ont eu lieu à la fin du mois d'octobre ; durcir les positions face à une tentative de dialogue avec une opposition modérée est sa seule réponse. Réflexe type d'un militaire qui ne croit qu'aux vertus soldatesques...

Une opposition dispersée

Un quotidien du matin a titré un dossier sur les derniers événements chiliens : « Chili : sous la « protesta », la grève générale ». Cette formule à l'emporte-pièce a le mérite de traduire la diversité des mouvements de protestation face à la dictature de Pinochet. Le lundi 29 octobre a eu lieu la onzième « protesta », suivie le lendemain par une « grève nationale et populaire ». Si la répression à travers les nombreuses arrestations et les neuf morts a, sans discernement, frappé tout ce qui s'élevait contre l'ordre établi, peut-on dire que les différentes forces d'opposition sont un tant soit peu d'accord sur les moyens à employer et les buts à atteindre ?

S'il faut en croire la presse, la « protesta » aurait été organisée par les partis de gauche et la grève du mardi 30 par le Commandement national des travailleurs. Le comité national chargé de coordonner la « protesta » était fortement influencé par le bloc socialiste et le Mouvement démocratique populaire (apparenté au Parti communiste), l'Alliance démocratique (chrétiens sociaux) étant absente. Du côté syndical, Rodolfo Seguel, responsable du Commandement national des travailleurs, disait qu'environ 600 dirigeants syndicaux, représentant plus de 500 syndicats, soutenaient la grève du mardi 30 octobre. Pourtant publiquement aucun syndicat important ne s'était associé au mouvement. La Confédération des travailleurs du cuivre, les dockers, les camionneurs n'avaient pas lancé de mot d'ordre de grève. Les revendications présentées par le Commandement national des travailleurs contiennent entre autres la fixation d'un salaire minimum de 120 dollars (actuellement 50 dollars). Sur le plan plus politique, les syndicats du C.N.T. demandaient la dissolution de la C.N.I. (police secrète chilienne), l'abolition de la censure, le retour des prisonniers et un « ca-

lendrier politique permettant le rétablissement à bref délai de la démocratie ». Cette revendication, acceptant en fait que le général Pinochet termine tranquillement sa carrière dans le cadre de la « constitution » de 1980 étonne par son caractère modéré. Alors que la répression frappe sans discernement, on demande légalement des échéances politiques... !

Quoiqu'il en soit des divers paravents politiques qui cherchent au niveau des médias à se mettre au devant de la scène, les mouvements sociaux contre le régime de Pinochet ont montré que tout espoir n'était pas mort. Les transports urbains ont débrayé à 90% dans les principales villes chiliennes et l'absentéisme atteignant 50% dans l'industrie et les universités. Malgré la censure imposée à la presse, les arrestations préventives, des milliers de Chiliens ont manifesté dans la rue et par des arrêts de travail, leur opposition à la dictature du général Augusto Pinochet.

« La paralysie a été un succès et si les appels populaires pour la démocratie, la liberté, la justice ne sont pas entendus, on se dirige vers une rébellion généralisée » a déclaré Rodolfo Seguel, estimant que cette grève nationale était une première depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

Replastrage et politique

Au Chili, l'opposition se résume-t-elle à l'expression des partis politiques et du Commandement national des travailleurs ? Les émeutes et les affrontements qui ont eu lieu à Santiago, au nord à Arica, Antonfagosta, Valparaiso et Vina del Mar ; au sud à Temuco, Osorno, Concepcion et Pontos Arenas montrent qu'un mouvement sans sigle existe. La classe politique chilienne, toutes tendances confondues, a largement montré son incapacité dans le cadre légal à s'opposer au fascisme. Quand le gouvernement Allende, tout au long de son mandat, cherchait à se concilier le corps des officiers, à lui donner des gages, des postes de ministres, il était en parfait accord avec sa conception que le socialisme pouvait naître par les urnes. L'histoire lui a tragiquement rappelé que l'armée est une caste avec ses propres intérêts.

L'avenir du Chili n'est pas dans un replastrage politique laissant tout en place. En 1973, quand les mitraillesuses crépitaient, on sablait le champagne dans les beaux quartiers de Santiago. Peut-on aujourd'hui, avec une invraisemblable naïveté parler d'union nationale ?

Alexis Pierre

ESPAGNE : « SOLIDARITÉ OUVRIÈRE » 77 ANS DE PARUTION

SOLIDARITÉ ouvrière, organe de presse de la Fédération des sociétés ouvrières du même nom fit son apparition à Barcelone comme hebdomadaire le 19 octobre 1907. Cette publication fut jusqu'en 1939, l'un des plus importants véhicules de l'anarcho-syndicalisme militant en Catalogne.

Solidarité ouvrière naquit grâce à l'aide économique du pédagogue Francisco Ferrer Guardia, fondateur de l'École moderne. A l'origine, c'est le compagnon Jaime Bisbe qui en fut le directeur. Dans une première phase, jusqu'en 1909, y collaborèrent des militants anarchistes, syndicalistes et socialistes. Ses rédacteurs furent José Cazorla, Antonio Calome, Enrique Ferrer, Thomas Herberos, Miguel J. Moréno, et l'un des organisateurs du mouvement anarchiste Anselmo Lorenzo. Il faut encore noter que le compagnon Antonio Badio occupa le poste d'administrateur durant cette période. A partir de septembre 1908, Solidarité ouvrière devint l'organe d'expression de la Confédération régionale de solidarité ouvrière de Catalogne.

La seconde phase intéresse la période comprise entre février 1910 et septembre 1911. Il est intéressant de constater pour l'historiographie que cette parution périodique accompagne le processus de fondation de ce qui fut ultérieurement notre Confédération nationale du travail (C.N.T.). La charge de directeur fut confiée au compagnon Joaquim Bulaco qui remplaça de façon tout aussi exemplaire le compagnon Tomás Herreros.

Une troisième phase s'ouvrit au mois de mai 1913 et perdura jusqu'en février 1919. Suspendu par ordre gouvernemental

immédiatement après la fameuse grève de la « Canadienne », et comme nous l'avons signalé ultérieurement, Solidarité ouvrière fut présente à tous les niveaux dans les tâches de l'organisation de la Confédération régionale de Catalogne à partir de 1935. Solidarité ouvrière devint un quotidien au début de 1916. Durant cette époque, les compagnons Andreu Cuadus, Manuel Andreu, Joseph Negre, Augusto Castello, Josep Borabio et Angel Pestana figuraient dans l'équipe de rédaction. Angel Pestana devint quant à lui directeur de Solidarité ouvrière après la grève révolutionnaire d'août 1917.

A partir de cette date, Solidarité ouvrière s'avéra être une publication d'une grande valeur publiant toute une série de documents qui permirent de mettre à jour la relation directe que Bravo Portillo entretenait avec le contre-espionnage allemand. C'est à cette période que le journal Solidarité ouvrière eut un grand impact dans toute l'Espagne et qu'il devint le porte-voix direct de la Confédération régionale de Catalogne de la C.N.T., dénomination abandonnée en 1939, après la débâcle de la guerre civile et de la révolution.

De répression en répression, le périodique ne peut rattraper que le 5 mars 1923. A. Pestana en fut à nouveau le directeur, le tirage passa alors de 15 000 exemplaires à 30 000 exemplaires.

La dictature du général Primo de Rivera ordonna de nouveau la suspension de Solidarité ouvrière. Tout d'abord momentanément (octobre-décembre 1923), puis définitivement (mai 1924). Sa réapparition n'eut lieu que le 31 août 1930, sous le général Berenguer.

Le compagnon Juan Perno Belis en fut par la suite le directeur et Sébastien Clara, Pedro Foix, Ramon Nagre et Eusebio C. Carbio en devinrent les rédacteurs. On constate qu'en ce qui concerne l'équipe rédactionnelle, celle-ci correspondait à la tendance pseudo politique syndicale du périodique confédéral de l'époque. Le tirage le plus élevé de Solidarité ouvrière fut atteint entre novembre 1930 et juin 1931, celui-ci s'élevait à 50 000 exemplaires.

Mais vu les circonstances dans lesquelles était plongée Solidarité ouvrière, Peino provoqua la démission de toute la direction qui comprenait naturellement : Clara, Magre, Fornells et Gibonel. Cet état de chose est imputable à des bruits de couloirs et à des liens politiques avec des personnes de la « Esquerra » républicaine de Catalogne, liens dénoncés fréquemment par des compagnons de la F.A.I. Lorsqu'un changement radical de « haut en bas » se produisit au sein de Solidarité, la fonction de directeur revint à l'écrivain et journaliste Felipe. Alors fut incorporé à l'équipe de rédaction Liberto Callejas. Il y eut bientôt une tentative de rapprochement entre des éléments « trentistes », menée par des gens du style de José Robuste (juillet 1932).

Manuel Villar succéda au compagnon Liberto Callejas (juillet 1933) ; Algado G. Gilabert et Eusebio C. Carbo contribuèrent également à la rédaction de Solidarité ouvrière, si notre mémoire est fidèle.

A partir de 1936, Jacinto Torryho, journaliste professionnel prit la charge de directeur de Soli ; en mai 1938, il fut remplacé par le compagnon José Viadu, lequel fut actif jusqu'à la fin de la dispute révolutionnaire à Barcelone, fin janvier 1938.

Un retour en arrière nous permet de remarquer que durant les années qui suivirent la Seconde République (1931-1935), les principaux arrêts de publication de Soli. correspondirent aux événements révolutionnaires qui se déchaînèrent de 1923 à 1933, de même qu'en janvier et février 1932, janvier 33 et de décembre 1933 à avril 1934. Idem en octobre et décembre 1934 et mai-juillet 1935. Solidarité ouvrière fut publiée à Barcelone jusqu'au 24 janvier 1939, juste quelques heures avant l'entrée des forces franquistes dans la ville.

Nous avons fait ici un exposé historique bref de l'itinéraire de notre journal Solidarité ouvrière, laissant de côté en l'occurrence le chapitre de la guerre civile et la révolution espagnole, et surtout le passage à vide de la dictature régressive franquiste ainsi que la période post-franquiste, étape dite de transition.

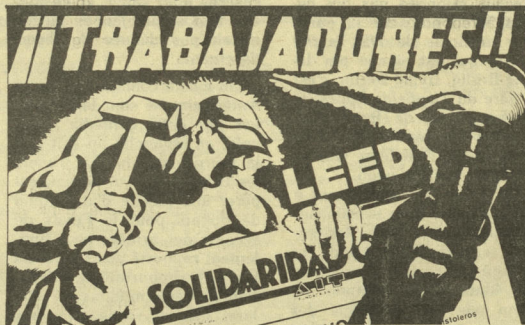
En conclusion, nous dirons qu'un organe de presse est un parfait miroir des caractéristiques psychologiques d'une organisation, d'un peuple ou d'une étape historique donnée, et qu'il permet d'étudier le processus social de n'importe quel

pays. Toute l'histoire de l'Espagne pendant les 77 années qui se sont écoulées depuis l'heureuse naissance de l'organe de presse Solidarité ouvrière se trouve reflétée et enregistrée dans ses pages, que ce soient les grands événements sociaux et révolutionnaires, économiques et politiques, ainsi que culturels ou les faits les plus quotidiens,

les manifestations artistiques de tout un peuple.

Grâce à Solidarité ouvrière, nous avons la vision la plus juste et la plus objective de ce qu'a été, avec toute sa dimension historique, le rôle de récepteur et d'émetteur de la C.N.T.

Ramon Sentis Biarnau
Extrait
de Solidarité ouvrière



ANGLETERRE ACTION DIRECTE

NEIL Kinnock, l'un des leaders du Parti travailliste anglais, s'adressait récemment à des délégués syndicaux pour essayer de les convaincre qu'il vaut mieux faire confiance au gouvernement, plutôt que de passer à l'action directe.

Il était clair que ses paroles étaient destinées, entre autres, aux mineurs en grève. Kinnock est en effet intervenu plusieurs fois auprès du gouvernement pour que celui-ci participe à une solution de compromis. Mais en fait, ce que Kinnock et le Parti travailliste redoutent le plus, c'est que les mineurs anglais arrivent à montrer que la solution ne consiste pas à faire confiance à leur parti ou au gouvernement, mais que seule l'action directe paie !

Extrait de Black Flag

ITALIE ASSIGNATION EN RÉSIDENCE

LE 12 octobre 84, à 10 h 40, le compagnon anarchiste insoumis au service militaire Pippo Scarso a été arrêté et conduit par le « carabinieri » de Giarratena à la gendarmerie locale, où on lui a notifié un arrêt domiciliaire délivré par le juge Giovanni Sgambati, du tribunal militaire de la Spézia, pour le délit suivant : refus du service militaire en temps de paix, art. 8, loi du 15 février 1972, par une lettre envoyée au 225^e bataillon d'infanterie d'Arezzo où il devait être assigné.

La mesure qui annule la liberté provisoire, concédée le 6 juillet dernier pour le même délit, est également provisoire dans l'attente du procès, mais manifeste quant à sa modalité ; il s'agit pour l'Etat et ses appareils militaires de briser tout comportement contraire à l'essence et à la nature militariste et guerrière. Ce geste significatif d'insoumission exprimé par le compagnon Pippo Scarso sonne comme une condamnation à la logique de guerre à laquelle nous assistons en Italie et dans d'autres pays du monde, avec l'augmentation des dépenses militaires, des projets d'anéantissement et de mort atomique, installation des missiles à Comiso, interventions armées pour la défense des patrons...

Le compagnon Pippo Scarso, en choisissant l'insoumission totale dénonce comme inefficace les pratiques qui, au nom de la liberté de conscience, n'attaquent pas l'armée et l'Etat (nous nous référons en particulier au « service civil ») et qui travaillent pour l'adaptation aux nouvelles exigences du capital. Dans ce contexte, le refus du compagnon se veut un exemple concret de lutte pour beaucoup de jeunes, afin que se généralise une pratique d'action directe antimilitariste. Exprimons notre solidarité en écrivant à Pippo Scarso, Viaten, Azzaro, n°55 97010, Giarratana (R.G.), Italie.

Extrait d'Umanita nova



La « Une » commémorative de Solidarité ouvrière.

1943 : REAGAN DÉJÀ PROPAGANDISTE DE LA GUERRE

L'armée, c'est pas votre « cup of tea », on le comprend ! Mais ce n'est pas une raison pour boudier la sortie de ce film inédit en France, signé par un grand réalisateur américain. Michael Curtiz, c'est *La Charge de la brigade légère*, *Casablanca*, *Passage to Marseille* parmi une impressionnante filmographie jalonnée par dix Oscars, dont un pour la partition musicale de *This is the Army*, qui est signée par Irving Berlin. Irving Berlin, c'est le père du *Ziegfelds Folies*, le célèbre show de Broadway. Ce film est réalisé en 1943, alors que la Deuxième Guerre mondiale bat son plein.

Les Etats-Unis mobilisent à tour de bras. Pour sensibiliser la population et attirer les jeunes recrues, Hollywood est chargé par l'armée de réaliser des films de propagande. Ils n'ont pas tous bénéficié des moyens mis à la disposition de *This is the Army* (1) : 300 comédiens-soldats qui, pour tout salaire, n'ont perçu que leur solde (Ronald Reagan, avec son grade de lieutenant, touchait 250 dollars par mois) et qui montent un show musical dans le style de spectacle aux armées, pour exalter l'aviation, la marine et l'infanterie.

Au milieu de défilés impeccablement réglés comme les ballets de l'Opéra, on trouve d'ahurissants numéros de travestis dignes de l'Alcazar : de

braves soldats poilus grimés en cantinières entonnent le grand air des vierges pures. Au milieu d'elles (ou d'eux) le beau lieutenant ténébreux (hélas ! ce n'est pas Reagan) soupire son désespoir de ne pouvoir en faire craquer une seule. C'est à pleurer de rire. A l'époque, il fallait montrer aux familles que la vie à la caserne était saine, et en même temps aux jeunes qu'elle n'était pas dénuée de divertissements.

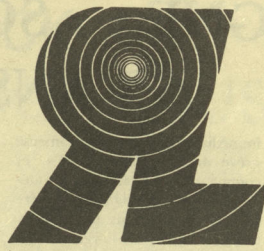
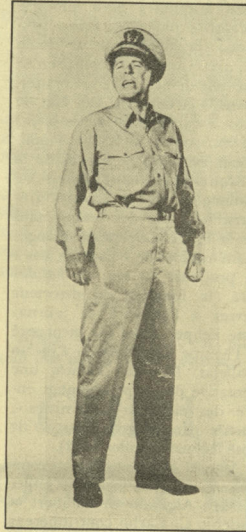
On ignore combien de jeunes Américains se sont laissés piéger par cette comédie musicale, en revanche on sait que la tournée du show à travers les Etats-Unis, qui laissait espérer une recette d'un million de dollars pour le Fonds de secours des armées en a finalement rapporté dix. Quant au film, il rapportait immédiatement deux millions de dollars, dès sa sortie. De quoi armer bon nombre de fusils.

Quant à la prestation du futur président Reagan, elle est conforme au personnage : très B.C.-B.G., défenseur de l'honneur et de la patrie, refusant l'amour de sa ravissante partenaire (Joan Leslie) pour mieux servir l'armée. Plus ringard que lui, c'est impossible. Le drame, c'est qu'il soit devenu Président de l'une des deux plus grandes puissances du monde... C'est aussi pour cela qu'il faut voir ce film en se rappelant

la petite phrase d'Otto Preminger : « C'est notre faute à tous, si nous avons donné du travail à ce mauvais acteur il ne se serait pas lancé dans la politique ».

M.S.

(1) *This is the Army*, film américain de Michael Curtiz. Avec Ronald Reagan, George Murphy, Joan Leslie, Alan Hale, Irving Berlin, 1943, 1 h 55 (Oscar de la meilleure partition musicale Hollywood 1943). En version originale à l'Olympic Luxembourg, 6'.



POUR
QUE VIVE
RADIO
LIBERTAIRE

UNE LETTRE TYPE POUR MME COTTA

DANS le cadre de la campagne engagée pour la reconnaissance du regroupement Radio-Libertaire-Radio-Pays et pour l'attribution de la fréquence 89,5 MHz à ce regroupement (voir M.L. n°545 du jeudi 18 octobre pour plus de détails), une lettre type de soutien à Radio-Libertaire a été établie. Vous en trouverez le texte ci-dessous. Nous vous demandons de découper ce texte (ou d'en faire une photocopie, ou bien encore de le recopier), de le signer, de mentionner vos nom, prénom et adresse, et de nous le faire parvenir à l'adresse suivante :

Radio-Libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris

Le secrétariat de Radio-Libertaire se chargera de faire parvenir à l'organisme intéressé les textes reçus.

Il va de soi que les lecteurs du *Monde libertaire* préférant rédiger leur propre lettre peuvent le faire. Au cas où certains de nos lecteurs adresseraient lettre type ou lettre personnelle directement à la Haute Autorité, nous leur demandons de nous faire parvenir un double, afin de pouvoir comptabiliser le tout.

Il ne s'agit là que d'un aspect du soutien que nous attendons de vous. Plus nombreux vous serez à répondre à cet appel, plus forte sera notre position face aux pouvoirs publics et à leurs discours menaçant.

Le secrétariat de Radio-Libertaire

Nom :
Prénom :
Adresse :

à l'attention de Mme Michèle Cotta,
présidente de la Haute Autorité
de la communication audiovisuelle
100, avenue Raymond-Poincaré,
75006 Paris.

AH ! LES BRAVES GENS

ILS l'avaient juré, promis, craché par terre — croix de bois, croix de fer ; si je mens, je vais en enfer ! — nous libérerons les ondes, « il n'y aura jamais de publicité sur la bande F.M. », etc., etc. Mais voilà, nous sommes en automne, en automne 84, et toutes ces belles phrases se sont évanouies, fanées, jaunies comme des feuilles tombant sur le sol de novembre. Ils accumulent la nostalgie, les camarades !

Non seulement, ils cultivent la nostalgie, mais ils y ajoutent un soupçon de tristesse résignée, quand ils s'adressent aux radio-libristes, comme ceux de Radio-Libertaire, de Radio-Club portugais, par exemple : « Soyez raisonnables, la bande F.M. n'est pas indéfiniment extensible, alors pour vous il n'y a pas de place. Peut-être un jour, quand les temps seront meilleurs... ». Ils leur arrivent même, la mort dans l'âme, la démocratie en bandoulière, de recourir — oh ! bien malgré eux — à la force publique, pour faire taire les petites voix qui tentent de se faire une place au soleil.

C'est tout juste si on ne verserait pas une larme avec eux. Et puis enfin, la vérité éclate, éblouissante, lumineuse. Ces pleureuses ne sont que des crocodiles. Derrière leurs grands airs de duchesse outragée, apparaissent les grandes dents des immortables méchants loups. Jamais plus ces masques barbouillés de farine ne pourront prétendre à

une once de crédibilité. La nouvelle éclabousse toute la presse le 26 octobre 84 : Europe 1 rentre en force sur la bande F.M. parisienne. Et pas n'importe comment ! Attribuer une fréquence à Europe, après celle qui a été généreusement donnée à 95,2 (ex Paris-Fréquence Montparnasse, filiale d'Europe), aurait été trop gros. Non, tout « simplement » la station de la rue François 1^{er} s'est rachetée une radio locale privée. Simplement génial. Cette radio, Radio-Libertaire la connaît bien. Il s'agit de Canal 89, que la Haute Autorité voulait à toute force marier avec R.-L., en janvier 83.

Renseignement pris, Canal 89 s'est révélé être une des caisses de résonance du P.S. Pendant des mois, des années, cette station a tenté de conquérir un auditoire. En vain, malgré toutes les bonnes fêtes penchées sur son berceau : la M.N.E.F., la Fédération Léo-Lagrange, la Ligue de l'enseignement. Pour être juste, Canal 89 sera citée une fois en tête du hit-parade parisien : de très mauvaises langues ont prétendu à l'époque que le fait pour Canal 89 d'avoir financé le sondage n'était pas étranger à un si bon score. N'épiloguons pas, Canal 89 est morte ; place à 89 F.M.

On retrouve parmi les pères fondateurs de cette nouvelle station les mêmes (ou presque) que précédemment avec en prime la Fédération nationale de la mutualité française, la société

T.E.N. dirigée par M. Neuschwander (vous vous rappelez de M. Neuschwander ? Non ! Mais si, un des candidats au sauvetage de Lip. Comme le temps passe... mais les copains sont toujours là) et... Europe 1. Cette dernière va diffuser une partie de ses programmes grandes ondes — publicité et bulletin d'information. Nous, en tant qu'anarchistes, ça nous laisse froid, mais pour le dernier point, il s'agit d'une pratique illégale.

Face à ce coup de force, ce fait du prince, on ne peut pas dire que l'opinion publique française ait réagi avec force et indignation. Mais cette violation par les princes qui nous gouvernent de leur propre légalité fournit à tous ceux qui se battent pour Radio-Libertaire (regroupée avec Radio-Pays) un argument décisif. A toute offensive menée contre notre regroupement, à l'arsenal des armes dont nous disposons, vient s'ajouter la question qu'il faut répéter comme un leitmotiv : Et 89 F.M. ?

Pour finir par une note humoristique, signalons que dans quelques semaines, le journal *Le Monde* interviendra sur cette fréquence. C'est-à-dire que, côte à côte, à une encablure de quelques centièmes de MHz vont émettre les stations du *Monde* et du *Monde libertaire*. Enfin un duel intéressant sur la bande F.M. !

Yves
Secrétariat R.-L.

Madame,
Depuis plus de trois années maintenant que le règlement de la question des radios libres est entre les mains des pouvoirs publics, je m'étonne, avec beaucoup d'autres, que le sort de Radio-Libertaire ne soit toujours pas réglé de façon positive.

Aujourd'hui encore, alors que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle semble prendre un malin plaisir à envenimer une situation déjà conflictuelle en refusant toute négociation, les mêmes « arguments », tendant à présenter Radio-Libertaire comme l'éternel mauvais coucheur, sont avancés par vous pour tenter de légitimer votre attitude hostile à l'égard de cette station. Une étude approfondie, ou simplement rapide, du problème montre pourtant, à l'évidence, que cette argumentation ne repose sur rien de solide, bien au contraire.

Après votre refus de considérer Radio-Libertaire comme le regroupement effectif de quatre stations (Radio-Libertaire Paris, Radio-Esperanto, Radio-Libertaria et Radio-Liberté), une volonté d'ouverture s'est néanmoins manifestée, à plusieurs reprises, chez ses représentants. Cela s'est traduit, le 17 octobre 1983, par le regroupement entre Radio-Libertaire et Radio-Montmartre, non suivi d'effet car dénoncé publiquement par cette dernière, et, plus récemment, par la signature d'un protocole d'accord de partage de fréquence avec Radio-Pays. Cette volonté d'ouverture ne peut donc être raisonnablement mise en doute.

S'agissant de la fréquence utilisée, là encore Radio-Libertaire a su montrer sa volonté de ne pas bloquer une situation, en acceptant de quitter sa fréquence historique (89,5 MHz), pour peu, et c'est bien là la moindre des contreparties, qu'une garantie d'attribution d'une fréquence réellement utilisable lui soit officiellement offerte.

Je comprends donc et partage aisément la position actuelle de Radio-Libertaire de ne pas se contenter de vagues promesses, telles que : « La Haute Autorité s'efforcera, pour sa part, de trouver des solutions adaptées à ce nouveau contexte dans lequel elle souhaite que Radio-Libertaire puisse trouver sa place. » (Document du 8 août 1984, signé par vous). Quel partenaire sérieux pourrait, en effet, se satisfaire d'un tel flou ?

La poursuite des tracasseries faites à l'encontre de Radio-Libertaire paraît d'autant plus surprenante que nombreuses sont les stations non regroupées ou ayant refusé tout changement de fréquence, ce qui ne les empêche nullement de couler des jours paisibles. Deux poids, deux mesures ?

Ne serait-il pas temps que le langage tenu par la Haute Autorité à l'égard de Radio-Libertaire soit enfin autre que celui de la perpétuelle menace ? Cette hostilité maintenue envers Radio-Libertaire cacherait-elle une volonté politique d'étouffer l'une des rares radios libres demeurant sur la bande F.M. et qui a su, par ailleurs, se forger l'un des auditoires les plus importants ?

Pour toutes ces raisons, comme pour toutes ces questions restées sans réponses, je m'associe à la campagne lancée par Radio-Libertaire pour la reconnaissance de son regroupement avec Radio-Pays et l'attribution de la fréquence 89,5 MHz à ce regroupement.

Signature :

NOUVELLE GRILLE DE PROGRAMMATION DE RADIO-LIBERTAIRE

D EPUIS lundi 29 octobre, Radio-Libertaire partage la fréquence 89,5 MHz avec Radio-Pays. Les changements d'horaires que ce partage implique nous a amenés à modifier la grille de programmation. Vous trouverez ci-dessous le panorama détaillé de la nouvelle programmation de Radio-Libertaire.

Au cours des semaines qui ont précédé cette nouvelle étape dans la vie de Radio-Libertaire, déjà de nouvelles émissions avaient vu le jour. C'est le cas de « Tais-toi et rame » (lundi), « L'Auberge espagnole » (mardi), « 01 Anarchie » (mardi), « Réflexions sur l'anarchisme » (jeudi), « Folk à lier » (dimanche), etc.

Les auditeurs de Radio-Libertaire retrouveront bien sûr ces émissions, ainsi que beaucoup d'autres, plus anciennes, qui ont parfois changé de jour et d'heures de diffusion.

A toutes ces émissions déjà existantes viendront désormais s'ajouter les toutes nouvelles : « En sortant de l'école » (mercredi matin), pour et par les enfants, « Allons z'enfants, etc. », rubrique antimilitariste du mercredi, « La Fiancée de monsieur Spock » (un dimanche sur deux), le magazine de la science-fiction. Il est à signaler également que deux autres émissions, sur les médias et le roman, sont actuellement

en préparation et verront sans doute le jour dans un avenir proche.

Bien sûr, nous sommes conscients que des manques subsistent encore, qu'il n'est pas toujours aisé de pallier compte tenu, rappelons-le, que tous les participants à Radio-Libertaire sont bénévoles. Néanmoins, nos efforts pour l'amélioration d'une programmation déjà fort appréciée — signalons à nouveau que le dernier sondage plaçait Radio-Libertaire en cinquième position sur le Bassin parisien — seront constants.

Le secrétariat à la programmation
Floréal

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<ul style="list-style-type: none"> 8 h à 10 h : <i>Micro-musique</i> (programme musical et commentaires sur l'actualité), avec Etienne. 10 h à 14 h : <i>Tais-toi et rame</i> (avec des invités divers ayant à répondre à un interrogatoire serré), avec Jean-Louis. 14 h à 17 h : <i>A bâtons rompus</i> (un sujet, un invité, auteur de livre principalement), avec Philippe. 18 h à 20 h : <i>Perle-Mêle</i>, tribune libre animée par Serge Livrozet. 18 h à 20 h : <i>Contre-champ</i> (magazine de l'actualité cinématographique), avec Jean-Marie et Jean-Luc. 20 h à 22 h 30 : <i>Radio-Libertaria</i> (magazine animé par des camarades de la C.N.T.E., avec commentaires de l'actualité et émissions à caractère historique), avec Bruno, Faustine, Aimable, Violette, Jorge et Aimé. 	<ul style="list-style-type: none"> 8 h à 10 h : <i>Micro-musique</i>, avec Wally. 10 h à 12 h : <i>La mémoire sociale</i> (histoire du mouvement ouvrier et anarchiste), avec Stéphane. 12 h à 14 h : <i>L'Auberge espagnole</i> (système de petites annonces gratuites), avec Julia, Gilbert et Stéphane. 14 h à 18 h 30 : <i>Le magazine pour rire</i> (invités de la chanson, du café-théâtre), avec Julien et Lucien. 18 h 30 à 20 h : <i>01 Anarchie</i> (le magazine de l'informatique), avec Brigitte et Gérard. 20 h à 22 h 30 : <i>L'Invité quotidien sans frontières</i> (un sujet, un invité), avec Laurent et Jean-François. 	<ul style="list-style-type: none"> 8 h à 10 h : <i>Micro-musique</i>. 10 h à 12 h : <i>En sortant de l'école</i> (émission pour et par les enfants), avec Corine. 12 h à 14 h : <i>By Jove!</i> (tout sur la bande dessinée), avec Sylvain, Gudule et Olivier. 14 h à 16 h : <i>Blues en liberté</i>, avec Gérard Terronès. 16 h à 17 h : <i>Allons z'enfants, etc.</i> (magazine de l'antimilitarisme), avec Pascal. 17 h à 18 h 30 : <i>Parole à la C.L.E.</i> (Coordination libertaire étudiante), avec Brigitte, Gérard, Yves, Patrick et Frédéric. 18 h 30 à 20 h : <i>Allo, maman, bobo</i> (tout sur les médecines et la santé), avec Yves, Taieb et Josiane. 20 h à 22 h : <i>L'Invité quotidien</i>, avec Gérard et Nicole. 22 h à 22 h 30 : (en préparation), émission sur les médias. 	<ul style="list-style-type: none"> 8 h à 10 h : <i>Micro-musique</i>, avec Pierre-Yves. 10 h à 12 h : (en alternance) <i>Attention! fragile</i> (informations sur les tiers-mondistes), avec Corine. 12 h à 14 h : <i>Du coin des marmittes</i> (l'aliment, une manière de voir le monde), avec Philippe et Jean-Marc. 14 h à 16 h : <i>De bouche à oreilles</i> (le magazine de la chanson vivante), avec Nicolas et Denis. 16 h à 18 h : (en différé) <i>Epsilonia</i> (la communication et les grands problèmes de société), avec Thierry et Jacques. 18 h à 19 h : <i>Si vis pacem</i> (la parole est à l'Union pacifiste de France), avec Taieb, Patrick, René et Michel. 19 h à 20 h : <i>Chronique syndicale</i>, animée par des militants anarcho-syndicalistes de la Fédération anarchiste. 20 h à 22 h : (en alternance) <i>Si vis pacem</i> (émission animée par des militants pacifistes), <i>Vague à l'âme</i> (le magazine de la mer), avec Thierry et Lullu; <i>Réflexions sur l'anarchisme</i>, avec Jacky et René; <i>Chronique syndicale</i> (sujets, invités ayant trait au monde syndical). 22 h - nuit : <i>Jazz en liberté</i>, avec Albert et Gérard. 	<ul style="list-style-type: none"> 8 h à 10 h : <i>Micro-musique</i>, avec Wally. 10 h à 12 h : <i>La bourse et la vie</i> (le magazine des consommateurs lucides), avec Wally. 12 h à 13 h : <i>Jouissance</i> (de la poésie à la science, au niveau du dérisoire), avec Guy et Geneviève. 13 h à 14 h : <i>Les anarchistes</i> (retransmission de poésie sonore et infos sur les arts plastiques), avec Servin. 14 h à 16 h : <i>Thé âcre</i> (le magazine du théâtre vivant), avec Fabienne et Olivier. 16 h à 18 h : <i>La vie d'artiste</i> (sur l'art et les artistes en tout genre), avec Jean. 18 h à 19 h : (1^{er} et 3^e vendredi du mois) <i>L'Esprit du droit</i> (le citoyen face aux institutions juridiques); <i>Le front des radios libres</i> (2^e et 4^e vendredis du mois), avec Yves. 19 h à 20 h : <i>Radio-Esperanto</i> (développement de l'esperanto et actualité du mouvement), avec Yves, Patrick et Sylvie. 20 h à 22 h 30 : <i>L'Invité quotidien</i>, avec Yves, Patrick et Sylvie. 	<ul style="list-style-type: none"> 9 h à 11 h : <i>Mon quartier, mon village</i> (nouvelles des activités de quartiers et conseils aux locataires), avec Gilbert. 11 h à 12 h : (tous les 15 jours) <i>La chronique du Père peinar</i>, avec Maurice Joyeux et Paul Chenard. 12 h à 14 h : <i>Chronique syndicale</i> (émission animée par des militants anarcho-syndicalistes de la F.A.). 14 h à 16 h : <i>Radio-Libertaria</i> (émission animée par des camarades latino-américains à propos de l'Amérique du Sud). 16 h à 18 h : <i>La vie d'Indiens</i> (le magazine consacré aux Indiens, histoire et situation actuelle), avec Didier, Geneviève, Richard et Michèle. 18 h à 19 h : <i>Près du radiateur</i> (actualité lycéenne), avec Isabelle et plein de lycéens. 	<ul style="list-style-type: none"> 9 h à 10 h : <i>Micro-musique</i>, avec Jeannie. 10 h à 12 h : <i>Ici Dieu, à vous Paris</i> (émission athée combattant l'obscurantisme), avec des animateurs de la Libre Pensée. 12 à 14 h : <i>Folk à lier</i> (tout sur le folk), avec Serge et plein de folkloers. 14 h à 15 h 30 : (en alternance) <i>Peuples en lutte</i>, avec Vanina, Régis et Paquita; <i>C'est la lutte finale</i>, avec Floréal. 15 h 30 à 16 h : <i>Musique</i>. 16 h à 18 h : <i>Prisons</i> (nouvelles des prisonniers et dénonciation du milieu carcéral), avec Patrick et Floréal. 18 h à 20 h : (en alternance) <i>La fiancée de M. Spock</i> (magazine de la science-fiction), avec Yves et Alexandrine; <i>Grand Angle</i> (cinéma, photo, vidéo, etc.), avec Jean-Luc et Geneviève. 20 h à 22 h 30 : <i>Trisomie 21</i> (le rock sous toutes ses formes), avec Thierry et Damien.

Il est à signaler que, outre l'Union pacifiste de France et la Libre Pensée, Radio-Libertaire donne régulièrement la parole à l'Union rationaliste ainsi qu'à la Ligue des droits de l'homme.

CHERS AUDITEURS

QUATRE mois après l'ouverture de notre souscription, nous avons atteint 54 235 francs. Nous avons donc réussi à nous mobiliser pour que cette somme ne fasse pas défaut à Radio-Libertaire.

Mais bien sûr, nous n'avons pas 54 000 F en caisse. Comme je vous le signalais dans le *Monde libertaire* n°544, nous avons fait des achats importants et notre campagne lancée pour notre fréquence définitive nous coûte cher (affiches, lettres-pétition, envois d'informations à la presse et aux organisations).

Comme vous pouvez le constater, nous ne nous laissons pas abattre et nous lutterons jusqu'à l'obtention de cette fréquence, avec vous, tous ensemble. Nous devons montrer que Radio-Libertaire depuis plus de trois ans n'a pas perdu son temps. Ce n'est pas l'installation sur la bande F.M. de requins avec le soutien de la Haute Autorité qui fera perdre confiance à Radio-

Libertaire. Qu'il nous soit tout de même permis d'avoir un sourire crispé en voyant ceux à même qui, hier encore, défendaient le monopole, se voir attribuer des fréquences sur la bande F.M. au titre de radio locale privée, jadis radio libre.

Même si les pouvoirs publics entravent le fonctionnement de Radio-Libertaire, quelle satisfaction de leur montrer qu'une radio peut s'auto-financer. C'est nous tous qui avons installé Radio-Libertaire sur 89,5 MHz, c'est nous tous qui ferons qu'elle le restera ! Lutte, Argent. Deux mots qui nous sont familiers, deux mots qui signifient : radio libre.

Pour la fin de l'année, nous allons éditer de nouveaux supports pour le financement de Radio-Libertaire : badges, T-shirts ou sweat-shirts, posters. D'agréables supports associant le beau et le drôle, pour vous satisfaire. Mais ce genre d'entreprise demandera un investissement de départ important. Alors...

Et puis nous ne sommes pas seuls à trouver des solutions pour que Radio-Libertaire vive. Une auditrice, appelons-la N.T. peint des tableautins sur contre-plaqué, style XIX^e siècle. Pour les fêtes de fin d'année, une série sera à votre disposition à la librairie du Monde libertaire pour soutenir votre radio. Venez les voir et dites-nous ce que vous en pensez. Vous aimerez ou n'aimerez pas, vous nous le ferez savoir. Encouragez cette initiative, elle est si sympathique et nous ne vous cachons pas qu'au secrétariat nous avons été enthousiasmés par cette proposition.

En conclusion, comme toujours, n'hésitez pas à renouveler votre carte d'auditeur, à souscrire, nous avons besoin d'argent, c'est l'éternelle ritournelle ; mais que voulez-vous, nous n'avons pas l'intention de nous faire racheter par une radio périphérique, ni par des stations qui pratiquent la franchise. L'autofinancement, qui garantit notre indépendance, c'est la seule solution que nous avons trouvée et en fait nous en sommes fiers, pas vous ?

A bientôt. Bien amicalement,

Nelly

PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

- Jeudi 8 novembre : « De bouche à oreilles » (14 h à 16 h) : le magazine de la chanson vivante reçoit le groupe Acousnic.
- « Chronique syndicale » (19 h à 20 h) : le bilan de la grève des fonctionnaires.
- Vendredi 9 novembre : « Jouissance » (12 h à 13 h) : la sexualité des entomologistes.
- « L'Invité quotidien » (20 h à 22 h 30) : l'Union rationaliste et la dénonciation du mysticisme.
- Samedi 10 novembre : « Le Père peinar » (11 h à 12 h) : le néo-colonialisme avec M. Joyeux et P. Chenard.
- « Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : le conflit d'Interelec, filiale de Matra.
- Dimanche 11 novembre : « Prisons » (16 h à 18 h) : autour de Jacques Gambier, un détenu parmi d'autres.
- Lundi 12 novembre : « A bâtons rompus » (14 h à 16 h) : Henri Laborit à propos de son dernier ouvrage *La colombe assassinée*.
- « Contre-Champ » (18 h à 20 h) : interview exclusive de François Truffaut.
- « Radio-Libertaria » (20 h à 22 h 30) : historique de la Première Guerre mondiale.
- Mardi 13 novembre : « Le magazine pour rire » (14 h à 18 h) : reçoit Jean Arnof, chanteur.
- « 01 Anarchie » (18 h à 20 h) : l'association Espace 4 et l'initiation des jeunes à l'informatique.
- Mercredi 14 novembre : « By Jove » (12 h à 14 h) : le magazine de la bande dessinée reçoit Jean Caillon.
- « Parole à la C.L.E. » (17 h à 18 h 30) : le tiers-mondisme.
- « Allo, maman, bobo » (18 h 30 à 20 h) : quelques fonctions du corps humain.

LE DÉSARROI DES « MÉCANICIENS » DU CAPITALISME

LA semaine dernière, dans un article intitulé : « Le capitalisme à bout de souffle », un rapide tableau de la crise qui secoue actuellement le système capitaliste à l'échelon de la planète toute entière avait été brossé. Dans un premier temps, nous avions défini cette crise comme la somme des « grimements » résultant d'une gigantesque restructuration en train de s'opérer au niveau international et devant aboutir à terme à une nouvelle division internationale de la production et du travail.

Ensuite, deux grandes raisons avaient été avancées pour expliquer cette restructuration. La poussée de certains Etats du tiers monde sur la scène de l'économie mondiale, avec entre autres leur compétitivité croissante dans le secteur des industries traditionnelles. Et la formidable révolution technologique (informatique, robotique, etc.) en cours, que les vieux pays industrialisés s'efforçaient de réaliser au plus vite pour s'emparer des marchés de l'avenir et pour maintenir leur domination sur le monde.

Enfin, nous avions constaté le caractère particulièrement douloureux de cette restructuration en évoquant l'austérité qui frappe une Europe contrainte de financer la mutation de l'économie américaine et la misère qui accable un tiers monde contraint de financer la mutation américaine et européenne. Et, à cette occasion, nous avions vu que la purge administrée aux classes laborieuses européennes et la saignée opérée sur les populations du tiers monde plaçaient le système capitaliste face à deux risques : celui des explosions sociales et celui du Krach financier.

Au bout du compte une conclusion s'était imposée — celle du caractère majeur de cette crise — et plusieurs questions avaient été formulées :

- la crise actuelle, quoique majeure, est-elle du même ordre que celles qu'a déjà connu le capitalisme quand il s'est restructuré, et donc, peut-elle être à moyen ou long terme digérée par le système et à court terme atténuée par certaines mesures — celles que proposent actuellement les obsédés d'une gestion de la crise sur fond de réformisme ?

- si non, en quoi la crise du moment est-elle différente des autres ? Et dans cette hypothèse, peut-on parler d'une dynamique irrésistible de la crise, voire d'une crise générale et finale du capitalisme ? Nous en étions là !

Pour répondre à ces questions — questions de fond s'il en est — commençons par voir quelles sont exactement les mesures mises en œuvre par le capitalisme pour aménager sa mutation ! Examinons-en le pourquoi et le comment, les causes et les effets.

Europe : la purge

On l'a vu, dans le cadre de la restructuration en cours du système capitaliste, les Etats industriels sont demandeurs de capitaux pour financer les investissements nécessaires à cette restructuration. Or ces investissements sont énormes. Colossaux, même ! Car la mise sur pied des industries de demain coûte cher. Et le coût social de la mutation — l'abandon pur et simple de pans entiers de l'économie jugés non compétitifs, le chômage qui en découle, etc — est lui aussi faramineux !

Aussi, confronté à une telle demande, le marché international des capitaux ne suit pas. La demande est supérieure à l'offre. D'où une guerre au couteau pour se procurer des capitaux. Et dans cette guerre, les Etats-Unis ont une arme de premier choix : leur puissance économique. Et ils l'utilisent, en proposant des taux d'intérêt « sidérants ». Comme par définition le capital est toujours à l'affût du profit maximal, il va en masse là où la rémunération est la plus intéressante, c'est-à-dire aux Etats-Unis.

C'est ainsi que les pays européens dont la puissance militaire et économique est moindre que celle des Etats-Unis manquent cruellement de capitaux pour financer leur mutation. Mieux, en plus des capitaux flottants du marché international, ce sont leurs propres capitaux qui fuient vers les Etats-Unis. D'où la hausse du dollar que l'on connaît. Une hausse du dollar dont tout le monde sait qu'elle est d'origine purement monétaire et donc complètement artificielle, mais qui n'en renchérit pas moins les importations des pays européens car elles sont libellées en dollars.

Conséquence de tout cela : un manque de capitaux et un renchérissement des importations ; les Etats européens, pour rétablir leur balance des paiements et pour dégager les capitaux nécessaires à la réalisation de leurs investissements pour cause de restructuration doivent se mettre à l'heure de l'austérité. Une austérité qui comporte deux axes. Le premier étant de rééquilibrer la balance des paiements, donc de limiter les importations, donc de limiter la consommation des ménages,

et donc de faire tourner la machine économique au ralenti. Le second étant de dégager des capitaux pour investir, ce qui se traduit par une baisse du pouvoir d'achat des salariés, une remise en cause des avantages acquis, car c'est la logique du capitalisme de faire payer les pauvres quand le système a des ratés.

Au bout du compte, les pays européens — les classes ouvrières européennes pour être plus précis — sont donc actuellement en train de se serrer la ceinture d'un cran... pour permettre à la machine économique américaine de se restructurer.

Et tout cela est dans l'ordre des choses repète l'Oncle Sam à qui veut l'entendre. L'économie américaine est plus forte que l'économie européenne, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle aspire à un maximum de capitaux. Que les pays européens assainissent leur économie, qu'ils se serrent un temps la ceinture, qu'ils deviennent plus forts et ils auront alors les moyens de leurs ambitions. Pour l'heure, qu'ils attendent que la machine américaine redémarre ; son redémarrage tirera une future croissance européenne.

Comme on le voit le raisonnement est implacable. Logique. En parfaite concordance avec la loi d'airain du capitalisme : la loi du plus fort. L'Europe, plus faible que l'Amérique doit à coup d'austérité, de chômage, de réapparition de la pauvreté, financer la restructuration du plus fort : les Etats-Unis. Mais ce n'est pas tout.

Tiers monde : la saignée

Qu'on ne s'y trompe pas en effet, si la présente période est très dure pour l'Europe, c'est encore pire pour le tiers monde. Pour lui, la purge prend carrément des allures de saignée. Expliquons-nous !

Avec la hausse du dollar, les pays du tiers monde ont vu, eux aussi, le coût de leurs importations augmenter à la vitesse grand V. Et comme dans le même temps le prix des matières premières exportées traditionnellement par le tiers monde s'est stabilisé, ils se retrouvent avec moins de recettes et plus de dépenses. Un véritable drame, quand le niveau de vie est déjà au plus bas ; car pour rétablir l'équilibre, il leur faut produire davantage pour l'exportation et importer moins. Résultat des courses : les gouvernants du tiers monde serrent encore un peu plus la ceinture de leurs populations déjà sérieusement anémiées.

Et ce n'est pas l'aide des pays industrialisés au tiers monde, ni les prêts du Fonds monétaire international qui permettent de renverser la vapeur. Au contraire (1) l'aide de ces prêts est non seulement octroyée s'il y a un effet en retour sur les économies américaines et européennes, mais de plus, elle est assortie de conditions qui sont draconiennes et qui visent à faire baisser le niveau de vie des populations.

Pour les pays du tiers monde qui avaient réussi un petit décollage économique et qui avaient fait des emprunts pour le poursuivre, la situation est la même. Avec la hausse du dollar, leur endettement a été multiplié par X et, aujourd'hui, ils ne peuvent plus rembourser. Pour bénéficier de nouveaux emprunts — ceci afin de payer les anciens — le F.M.I. leur met carrément le couteau sous la gorge. « Vérité » des prix, baisse du niveau de vie de la population, restructuration de l'économie autour de l'exportation, et donc dépendance accrue par rapport au capitalisme international, aux Etats-Unis et à l'Europe.

Le réformisme dans l'impasse

Bien évidemment, confrontés à cette loi du plus fort, et la subissant, un certain nombre de libéraux, de sociaux-démocrates et d'une manière générale tous les réformistes cherchent à sortir de la spirale. Pour ce faire, ils proposent un certain nombre de solutions.

Tout d'abord, ils demandent aux Etats-Unis de diminuer leurs déficits budgétaires ce qui ferait, c'est logique, diminuer les taux d'intérêt et donc baisser le dollar. Mais leur demande reste sans réponse. Logique ! Pourquoi les Etats-Unis qui se restructurent actuellement sur le dos de l'Europe et du tiers monde changeraient-ils de politique ? Ce serait imbécile ! Mieux, et c'est là l'illusion réformiste, cela ne résoudrait rien.

Actuellement, en effet, l'économie américaine en pleine restructuration a retrouvé le chemin d'une nouvelle croissance. Cette croissance se traduisant par un marché lui aussi en pleine croissance, elle aspire les exportations européennes et du tiers monde. Et donc, en avalant ces exportations, le marché américain tire le redémarrage lent des économies européennes et permet aux pays du tiers monde d'acquiescer les dollars nécessaires au paiement de leurs dettes.

Aussi, si le déficit budgétaire américain était réduit, si les taux d'intérêt et le dollar baissaient, la croissance américaine s'essouffant quasi immédiatement, cela signifierait que les Européens et le tiers monde vendraient moins aux Etats-Unis et donc qu'ils récupéreraient moins de devises. Le cercle vicieux ! La logique profonde du système capitaliste qui fait que le riche est riche et moins le pauvre est pauvre, et que moins le riche est riche et plus le pauvre est pauvre. On n'en sort pas ! Pas comme ça, en tout cas !

De la même manière, une relance de la consommation par un accroissement du pouvoir d'achat de la population des pays européens, ne résoudrait rien. Cela déboucherait sur un déséquilibre encore plus grand de la balance des paiements (ceci, car il y aurait accroissement des importations), et sur une flambée de l'inflation. Résultat, la monnaie du pays qui adopterait une telle politique perdrait encore de sa valeur par rapport au dollar, les capitaux qui lui sont nécessaires pour se restructurer se feraient plus rares et plus chers. Bref, là encore, l'impasse.

Et c'est du pareil au même pour ceux qui réclament que la politique du F.M.I. et l'aide Nord-Sud soient revues et corrigées dans le sens d'une plus grande justice et d'une plus grande entraide. D'une part, il serait absurde et illogique que le F.M.I. cesse de serrer la ceinture du tiers monde et que le Nord cesse de reprendre d'une main ce qu'il « donne » de l'autre au Sud. Le système du profit ne fait jamais dans la philanthropie. Mieux, il ne peut pas se permettre ce luxe. La restructuration américaine se fait sur le dos de l'Europe et sur la peau du tiers monde, et celle de l'Europe, elle aussi, sur la peau du tiers monde. Aussi, si le pilage cesse, exit la restructuration ! Elémentaire !

Conclusion en guise de préambule

Comme on le voit dans la crise actuelle tout se tient. Elle s'inscrit dans un système et une logique, et il est illusoire de penser pouvoir arrondir les angles de l'austérité et de la saignée. Il faut boire le calice jusqu'à la lie. En attendant que la restructuration soit terminée. Que les retombées de la croissance américaine permettent d'inverser la vapeur.

Mais combien de temps durera cette attente ? Les risques d'explosion sociale ou de krach financier international seront-ils surmontés ? Et le système a-t-il vraiment les moyens de briser la spirale de la récession ? Pour ma part, je pense que la crise n'est pas surmontable, qu'elle va aller en s'accroissant et que le capitalisme n'a pas, n'a plus, les moyens de briser la dynamique de la récession. Je m'efforcerais de le démontrer dans la troisième partie de cette étude.

J.-M. Raynaud

(1) Voir encadré de la même page.

LE F.M.I. ET LE TIERS MONDE

QUAND un pays du tiers monde sollicite une « aide » du Fonds monétaire international (F.M.I.) pour rembourser ses dettes — dettes qui ont été multipliées par deux, trois, quatre ou cinq, du fait de la hausse du dollar —, le F.M.I. assortit les « prêts » qu'il consent de l'adoption par le pays demandeur d'un programme standard.

Ce programme se décompose généralement comme suit :

- dévaluation massive ;
- vérité des prix ;
- réorientation des investissements vers les secteurs produisant des marchandises exportables ;
- mise en concurrence des industries nationales par une réduction des contrôles à l'exportation.

Et il se traduit par :

- des révoltes de la faim (Brésil, Maroc, Tunisie), les prix alimentaires sont bloqués et quand, au nom de la « vérité » des prix, on les libère, c'est le clash ;
- une dépendance accrue de l'économie nationale par rapport au capitalisme international, car elle ne tourne plus que pour l'exportation ;
- la pénétration en force des multinationales sur le marché national ;
- une dépendance politique accrue — les technocrates du F.M.I. contrôlent de près l'application de leur programme.